

Rapport annuel 2016

GÉRER LA FORÊT, FAIRE VIVRE LE BOIS



Rougier




SOMMAIRE

- 02 | Édito
 - 04 | Au cœur de nos métiers
 - 06 | Nos marchés, nos produits
 - 08 | Chiffres clés 2016
 - 09 | Actionnariat et Bourse
 - 10 | Comptes consolidés
-

NOTRE ADN

- 14 | Plus de 90 ans d'anticipation et de savoir-faire
 - 15 | Nos organes de Direction et de contrôle
 - 16 | Un leader du développement durable en Afrique
 - 18 | Un capital industriel et forestier de premier plan
 - 20 | Un précieux capital humain
-

NOS ACTIVITÉS

- 24 | Exploitation de forêts naturelles en Afrique
 - 28 | Importation et Distribution de bois en France
 - 30 | Développement des plantations forestières en Afrique
-

NOS ACTIONS RSE

- 34 | La gestion forestière responsable
 - 36 | La maîtrise des impacts environnementaux
 - 38 | L'implication dans le développement local
 - 40 | La préservation de la faune
 - 42 | Focus sur trois actions menées en Afrique
 - 44 | Principaux indicateurs environnementaux
 - 46 | Principaux indicateurs sociaux
-

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Éric-Bastien
BALLOUHEY
Directeur Général



Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

2016 a été une année de forte transition pour Rougier. Dans un contexte économique mondial difficile, les ventes du Groupe ont été particulièrement affectées par la faiblesse de la demande sur les marchés asiatiques et par l'érosion des prix de vente pour certaines essences commercialisées.

Dans ce contexte, les résultats demeurent très largement inférieurs au niveau normatif attendu. Ils sont également influencés par la mutation de la filière forestière dans le Bassin du Congo avec de très importantes adaptations de notre modèle économique africain en termes organisationnels et industriels.

“ 2017 est une année de grands projets opérationnels. ”

Les difficultés présentes ne remettent pas en question la stratégie du Groupe en étroite relation avec le cycle de la forêt. Depuis plus de 90 ans, le Groupe Rougier navigue sur un océan en mouvement. Notre capacité à maintenir le cap a forgé notre identité. En 2017, nous pouvons donc compter sur ce qui constituent nos forces et nos valeurs :

- ◆◆ notre gestion responsable de la filière ;
- ◆◆ notre dimension internationale ;
- ◆◆ notre approche multi-métiers ;
- ◆◆ notre capacité d'innovation ;
- ◆◆ notre appartenance à un groupe familial.

Au-delà, nos équipes se mobilisent pour fournir un effort d'adaptation constant pour apporter les bonnes réponses aux défis de notre filière :

- ◆◆ mieux maîtriser la qualité et les délais de livraison pour améliorer la satisfaction client ;
- ◆◆ achever la mise à niveau de nos activités forestières et industrielles pour saisir de nouvelles opportunités de développement ;
- ◆◆ innover et intégrer les nouvelles technologies pour optimiser notre organisation ;
- ◆◆ favoriser les nouveaux outils de collaboration pour concrétiser nos projets.

La mise en œuvre de ces actions doit nous permettre de restaurer la rentabilité du Groupe à moyen terme. Leur exécution s'accompagne d'un contrôle accru des coûts et d'une réorganisation des ressources internes dans l'ensemble du Groupe.

Parallèlement, nous poursuivons l'amélioration de notre flexibilité financière pour soutenir notre développement. Dans cette perspective, Rougier Afrique International a notamment signé en mai 2017 avec Proparco, filiale de l'Agence Française de Développement (AFD), un accord de financement de 15 M€ sur 10 ans, assorti d'une période de franchise en capital de trois ans.

La mise en place de ce financement à moyen terme donne à Rougier les moyens de poursuivre son développement dans le Bassin du Congo. En 2017, dans un environnement économique plus favorable,

→ LA CONCLUSION EN 2017 D'UN ACCORD DE FINANCEMENT DONNE À ROUGIER LES MOYENS DE POURSUIVRE SON DÉVELOPPEMENT DANS LE BASSIN DU CONGO.

nous mettons désormais l'accent sur deux éléments principaux : l'augmentation de notre production forestière et l'amélioration de notre productivité.

Nos actions commencent à porter leurs fruits comme l'illustre la signature récente d'un contrat majeur de fourniture de grumes avec GSEZ (Gabon Special Economic Zone). Ce contrat à long terme est particulièrement structurant pour le développement de nos activités au Gabon en améliorant favorablement les conditions d'exploitation de notre production forestière.

Outre ces concrétisations, 2017 est une année de grands projets opérationnels : démarrage des premières productions en République Centrafricaine, optimisation de nos moyens de production en Afrique et réorganisation de certaines fonctions supports.

Avec conviction et confiance, le Groupe Rougier accélère sa transformation afin de renforcer sa position incontournable dans le développement d'une industrie forestière responsable dans le Bassin du Congo.

Je tiens à remercier l'ensemble de nos équipes pour leur engagement et leur mobilisation. Je souhaite également remercier nos clients, nos partenaires et nos actionnaires pour leur confiance et leur fidélité.

Éric-Bastien BALLOUHEY
Directeur Général

UN NOUVEL ÉLAN AU GABON EN 2017 AVEC GSEZ

Rougier a signé début 2017 un contrat majeur avec GSEZ (Gabon Special Economic Zone) en vue de fournir des grumes aux unités de transformation présentes dans la Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok au Gabon. Rougier s'est notamment engagé à livrer annuellement 110.000 m³ d'Okoumé, pour une durée de sept ans.

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une politique qui valorise la transformation locale du bois sur une chaîne de valeur complète. GSEZ a sélectionné Rougier pour la qualité de ses concessions et de ses équipements, pour sa capacité à fournir mensuellement des volumes importants de bois de qualité et pour son expertise dans la gestion responsable des forêts.

www.gsez.com



NOS VALEURS

La préservation des grands équilibres passe par une philosophie d'entreprise fondée sur le sens de la responsabilité, la solidarité et l'engagement. Le Groupe Rougier s'appuie sur des valeurs profondes léguées par ses fondateurs. Inscrites dans le code génétique de la société, ces valeurs s'expriment dans le quotidien de toutes les équipes.

INTERNATIONAL
INNOVATION
MULTI-MÉTIERS
RESPONSABILITÉ
ENTREPRISE FAMILIALE



AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

FONDÉ EN 1923, LE GROUPE ROUGIER EST UN LEADER DES BOIS TROPICAUX CERTIFIÉS AFRICAINS. SON ACTIVITÉ S'ORGANISE AUTOUR DE TROIS BRANCHES.

FORÊTS NATURELLES

Exploitation forestière, transformation industrielle locale et commerce international de bois tropicaux africains à travers la société Rougier Afrique International et ses filiales de production Rougier Gabon, SFID (Cameroun) et Mokabi (Congo), auxquelles est venu s'ajouter Rougier Sangha Mbaéré (Centrafrique) dont l'activité démarrera en 2017.

Chiffre d'affaires contributif 2016 : 120 M€

IMPORTATION ET DISTRIBUTION EN FRANCE

Des produits bois de toutes origines (tempérées et tropicales) sont importés et distribués en France à travers la société Rougier Sylvaco Panneaux. Cette activité principale a été complétée à partir de 2015 par la vente directe par internet de produits finis d'aménagement extérieur par l'intermédiaire de la société Eco Terrasse Pro.

Chiffre d'affaires contributif 2016 : 28 M€

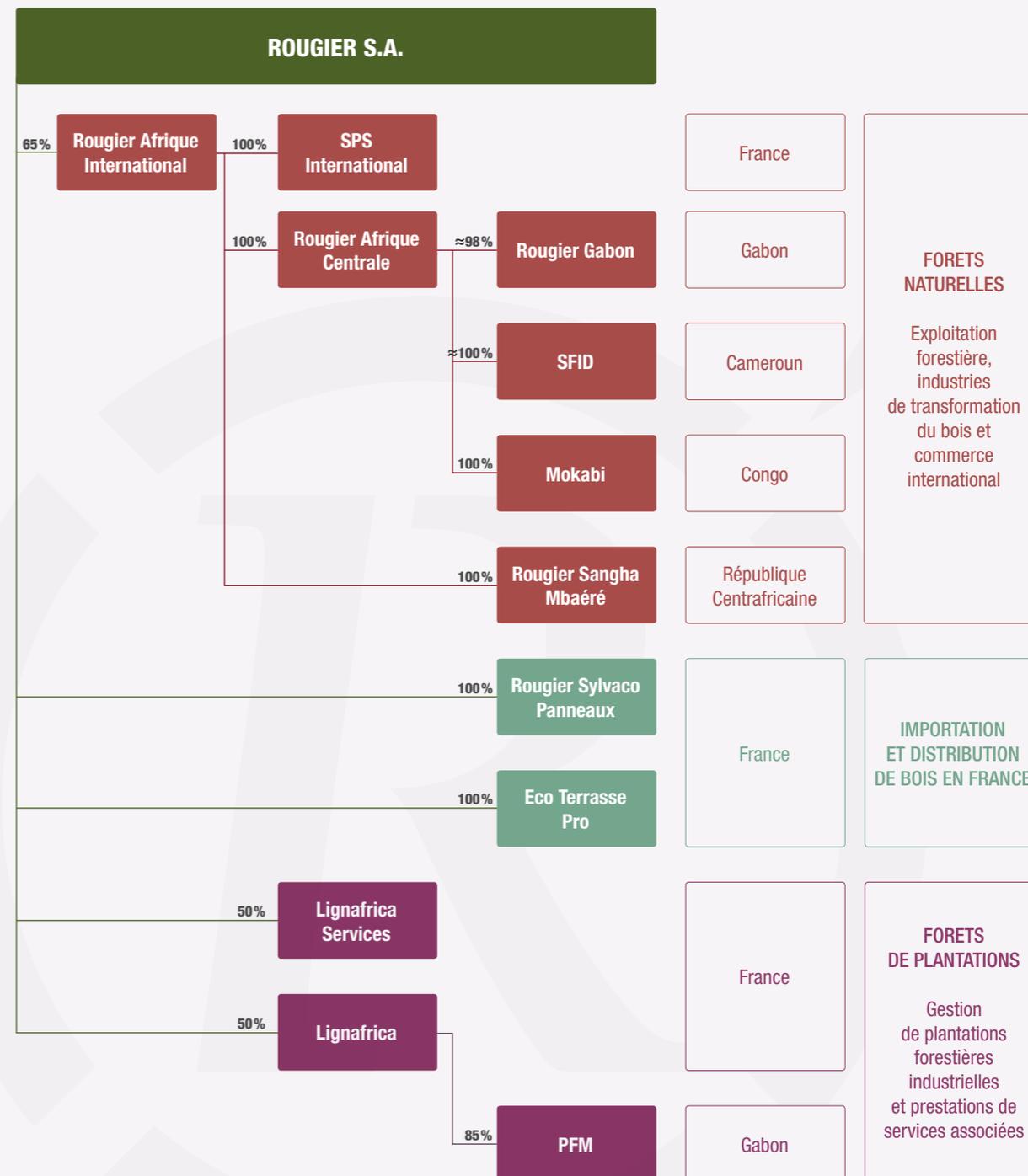
FORÊTS DE PLANTATIONS

Gestion de plantations forestières industrielles en Afrique et prestations de services associées, à travers les sociétés de la branche Lignafrika, en partenariat conjoint avec FRM (Forêt Ressources Management).

Rougier exploite 2,3 millions d'hectares de concessions forestières répartis dans le Bassin du Congo. Les sites forestiers du Groupe produisent annuellement de l'ordre de 600.000 m³ de bois et les sites industriels du Groupe transforment localement 160.000 m³ de sciages, contreplaqués et dérivés, certifiés FSC® ou disposant d'une attestation de vérification de la légalité.

Le Groupe emploie au total environ 3.000 salariés, essentiellement en Afrique.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ DU GROUPE ROUGIER AU 31 DÉCEMBRE 2016



NOS MARCHÉS, NOS PRODUITS

LE BOIS TROPICAL EST UTILISÉ DANS UN NOMBRE ÉTENDU DE DOMAINES ALLANT DE LA CONSTRUCTION À L'AMEUBLEMENT EN PASSANT PAR L'AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR. ACTEUR DE RÉFÉRENCE SUR DES MARCHÉS GLOBALISÉS, LE GROUPE ROUGIER PROPOSE UNE PALETTE COMPLÈTE D'ESSENCES ET DE PRODUITS ADAPTÉS AUX BESOINS DE SES CLIENTS.

LES PRINCIPAUX USAGES DES BOIS TROPICAUX

Le bois, de façon générale présente de nombreux atouts, grâce notamment à ses performances d'isolation, de renouvelabilité, de recyclage et aussi à un bilan carbone positif. Par leur durabilité naturelle exceptionnelle, un grand nombre d'essences tropicales présentent des caractéristiques et des propriétés supérieures. Grâce à sa forte résistance aux agressions et intempéries extérieures, le bois tropical peut ainsi être mis en œuvre dans de nombreux usages sans aucun traitement additionnel.

Le bois tropical offre également de nombreux autres avantages : son aspect esthétique et sa grande variété de couleurs et de teintes en font un matériau très recherché en ébénisterie et en décoration ; ses hautes performances mécaniques permettent de l'utiliser dans la construction pour des emplois soumis à de fortes sollicitations, comme les ponts ou les platelages.

Le bois tropical s'impose aujourd'hui comme une solution adaptée à des usages très diversifiés, tant pour un usage intérieur qu'extérieur.

LE MARCHÉ DES BOIS TROPICAUX

Basé historiquement sur un axe Sud-Nord, le marché des bois tropicaux s'est profondément modifié au cours des deux dernières décennies. Il s'est considérablement ouvert à l'international avec le développement des échanges Sud-Sud et l'importance prise par les marchés chinois, indien, malaisien, vietnamien, mais aussi moyen-orientaux, sud-africain ou turque. Cette tendance s'accompagne également du développement de nouveaux marchés émergents, en Afrique, au Bangladesh, en Indonésie ou aux Philippines. La conteneurisation, les changements dans les habitudes de consommation et la globalisation des échanges

internationaux sont les principaux facteurs de ces évolutions. Les différents marchés internationaux expriment des besoins différents voire divergents. D'un côté, une demande pour des produits de plus en plus transformés vers les marchés dits matures (rabotés, séchés, aboutés, collés) ; de l'autre, une demande encore « traditionnelle » de produits bruts (grumes, sciages) vers les marchés dits émergents.

Les pays producteurs, qui exportaient historiquement la matière première sous forme de grumes, ont mis en œuvre des politiques d'industrialisation accrue qui les conduisent désormais à transformer une grande majorité de leurs productions sur place, avec pour objectif de créer plus de valeur ajoutée et des emplois localement. Certains pays producteurs sont allés plus loin dans cette démarche et les industriels qui y sont implantés ont développé des unités de deuxième transformation afin de produire des blocs aboutés lamellés-collés, des lames de terrasses, et de manière plus générale des composants industriels pour les marchés de la fenêtre, de la porte ou de l'escalier.

La maîtrise des technologies d'aboutage et de collage permet notamment de mieux valoriser les essences dont les performances mécaniques ne sont pas aussi bonnes que les essences phares exploitées depuis de nombreuses années. Les produits constitués acquièrent ainsi des performances plus élevées (isolation, durabilité). Mais l'aboutage et le collage permettent aussi d'améliorer les rendements matière en valorisant des sous-produits du sciage (récupération).

UNE OFFRE DIVERSIFIÉE DE PRODUITS ET D'ESSENCES

Avec 7 sites industriels (totalisant 160.000 m³ annuels de capacité de production), Rougier propose une gamme complète, des approvisionnements réguliers, des volumes importants, un engagement sur la qualité et sur le respect de l'environnement avec des certifications garantissant l'origine des produits et la bonne gestion des forêts exploitées.

→ LE BOIS TROPICAL S'IMPOSE AUJOURD'HUI COMME UNE SOLUTION ADAPTÉE À DES USAGES TRÈS DIVERSIFIÉS TANT POUR UN USAGE INTÉRIEUR QU'EXTÉRIEUR.

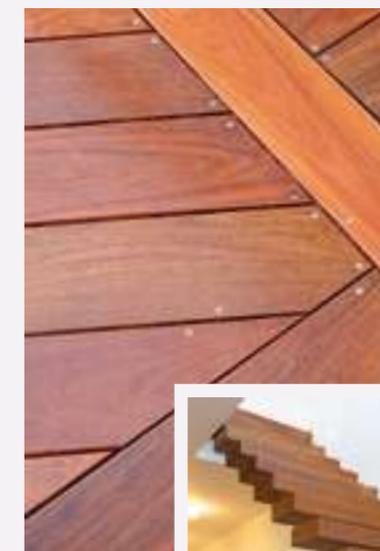
- **Produits principaux :** grumes, débités, contreplaqués.
- **Produits de seconde transformation :** lames de terrasse, lamellés collés, lambourdes, blocs massifs aboutés, bâtons ronds.
- **Essences (liste non exhaustive) :** Aiélé, Assamela, Ayous, Azobe, Béli, Bété, Bossé, Doussié, Dabéma, Fraké, Kevazingo, Kossipo, Lati, Lotofa, Moabi, Mukulungu, Okan, Okoumé, Osanga, Padouk, Pao Rosa, Sapelli, Sipo, Tali etc.



PRINCIPALES UTILISATIONS DES BOIS TROPICAUX

- **Menuiserie :** usage intérieur (portes, placards, coffres de volets roulants) ou extérieur (fenêtres, portes fenêtres, châssis, volets, persiennes)
- **Construction lourde :** ouvrages hydrauliques, ponts, portes d'écluses, ouvrages portuaires, traverses de chemin de fer
- **Bâtiment :** charpente, ossature, mur
- **Decking et aménagement extérieur :** platelages, passerelles, revêtements de ponts, terrasses, caillebotis, pourtours de piscine
- **Décoration et aménagement intérieur :** panneaux décoratifs et fonctionnels, parquet, poutre, escalier
- **Ameublement et ébénisterie (essences haut de gamme) :** marqueterie, coutellerie, instruments de musique, sculpture

www.boistropicaux.org

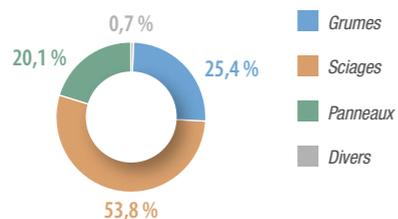


CHIFFRES CLÉS 2016

DANS UNE CONJONCTURE MONDIALE VOLATILE, MARQUÉE PAR LA CONTRACTION DE LA DEMANDE DANS LES PRINCIPAUX PAYS ÉMERGENTS, LE GROUPE ROUGIER ENREGISTRE EN 2016 UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN RETRAIT DE 9,3 %. L'ÉVOLUTION DÉFAVORABLE DU MIX-PRODUIT-ESSENCE ET LA PRESSION BAISSIÈRE SUR CERTAINS PRIX DE VENTE À L'INTERNATIONAL PÈSENT SUR LES MARGES, QUI SONT PAR AILLEURS AFFECTÉES PAR DES DIFFICULTÉS OPÉRATIONNELLES DANS CERTAINS PAYS D'AFRIQUE.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

Par type de produit



Par zone géographique de destination

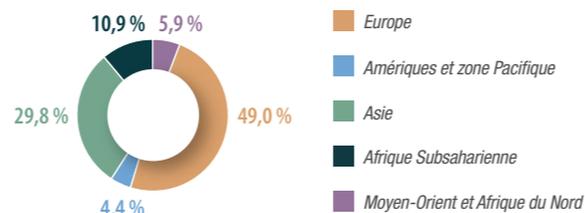


TABLEAU DE BORD CONSOLIDÉ (en M€)

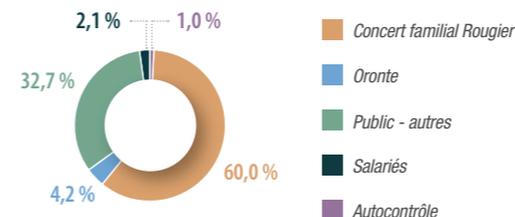


ACTIONNARIAT ET BOURSE

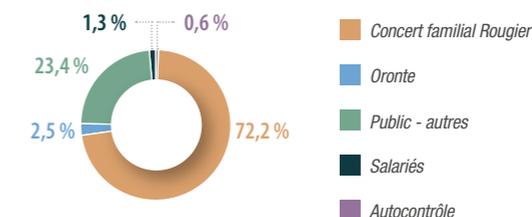
L'ACTION ROUGIER EST COTÉE DEPUIS PRÈS DE 60 ANS À LA BOURSE DE PARIS. LA COMPOSANTE FAMILIALE MAJORITAIRE DU CAPITAL DE ROUGIER, RENFORCÉE PAR L'ENTRÉE EN 2015 D'UN NOUVEL ACTIONNAIRE DE LONG TERME, LA SOCIÉTÉ FAMILIALE ORONTE, EST UN GAGE DE STABILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU GROUPE.

RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DECEMBRE 2016

Actions



Droits de vote bruts



BOURSE

Place de cotation	Alternext Paris	Nombre d'actions Rougier	1 092 000
Codes ISIN Mnemo Bloomberg Reuters	FR0000037640 ALRGR ALRGR:FP ALRGR.PA	Cours de Bourse 2016 + haut + bas Fin de période	28,45 € 16,28 € 18,08 €
Éligible PEA-PME		Capitalisation boursière (au 31/12/2016)	20 millions d'euros

Évolution du cours de bourse de l'action Rougier

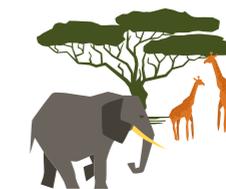


ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

présentation IFRS simplifiée (en milliers d'euros)

BILAN (au 31 décembre)

	2016	2015
Immobilisations incorporelles	11 011	11 043
Immobilisations corporelles	44 534	43 189
Immeubles de placement	-	2 120
Impôts différés actifs et autres actifs non courants	8 576	8 127
ACTIFS NON COURANTS	64 121	64 479
Stocks	43 103	43 919
Clients et comptes rattachés	19 274	21 293
Autres actifs courants	23 556	19 207
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 837	6 295
ACTIFS COURANTS	88 770	90 714
Actifs non courants destinés à être cédés	1 455	-
TOTAL ACTIF	154 346	155 193
	2016	2015
CAPITAUX PROPRES attribuables aux propriétaires de la société mère	40 169	43 649
CAPITAUX PROPRES attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	11 604	14 048
CAPITAUX PROPRES	51 773	57 697
Dettes financières non courantes	16 841	20 895
Impôts différés passifs, provisions et autres passifs non courants	2 507	3 367
PASSIFS NON COURANTS	19 348	24 262
Dettes financières courantes	42 054	42 531
Fournisseurs et comptes rattachés	26 342	19 220
Autres passifs courants	14 204	11 483
PASSIFS COURANTS	82 600	73 234
Passifs directement associés à des actifs non courants destinés à être cédés	625	-
TOTAL PASSIF	154 346	155 193



COMPTE DE RÉSULTAT

	2016	2015
CHIFFRE D'AFFAIRES	149 439	164 725
EBITDA⁽¹⁾	8 931	12 145
Amortissements et provisions	(8 759)	(9 274)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	172	2 871
Autres produits et charges opérationnels non courants	(961)	(1 851)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	(789)	1 020
Coût de l'endettement financier net	(3 381)	(3 176)
Autres produits et charges financiers nets	(691)	(526)
Impôts	(1 461)	(494)
Quote-part de résultat des mises en équivalence	-	(157)
RÉSULTAT NET	(6 322)	(3 333)
- part du Groupe	(3 871)	(2 492)
- part des tiers	(2 451)	(841)

⁽¹⁾ Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et aux provisions.

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	2016	2015
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT après coût de l'endettement financier net et impôt	3 060	6 807
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT avant coût de l'endettement financier net et impôt	7 902	10 477
Impôts payés	(1 900)	(1 753)
Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	8 679	7 918
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ	14 681	16 642
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(10 347)	(12 073)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(6 491)	8 248
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 157)	12 823



NOTRE ADN

L'HISTOIRE DE ROUGIER S'INSCRIT DANS LA PASSION DU BOIS EN FRANCE D'ABORD, PUIS EN AFRIQUE ET DANS LE MONDE. SON DÉVELOPPEMENT S'APPUIE SUR SA FORCE D'ANTICIPATION DES GRANDES MUTATIONS DE LA FILIÈRE.



+DE **90**
ANS

d'ambition et d'anticipation
au service du bois



2,34
MILLIONS

d'hectares
de forêts



7
SITES

industriels
en Afrique Centrale

PLUS DE 90 ANS D'ANTICIPATION ET DE SAVOIR FAIRE

DE LA NAISSANCE À LA MATURITÉ

1923 - 1980



INTERNATIONALISATION ET BONNE GESTION FORESTIÈRE

1980 - 2010



PARTENARIAT ET DIVERSIFICATION

2010 - 2016



NOS ORGANES DE DIRECTION

ROUGIER DÉVELOPPE SON EFFICACITÉ ET SA RÉACTIVITÉ TOUT EN ASSURANT UN BON ÉQUILIBRE DES POUVOIRS À TRAVERS UN MODE DE GOUVERNANCE À CONSEIL D'ADMINISTRATION DISSOCIANT LES FONCTIONS DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION REFLÈTE L'ACTIONNARIAT FAMILIAL DU GROUPE, TOUT EN INTÉGRANT L'APPORT D'EXPERTISES INDÉPENDANTES. LA DIRECTION GÉNÉRALE A ACQUIS UNE SOLIDE EXPÉRIENCE DE LA FINANCE ET DE L'ENTREPRENEURIAT À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LE CONTINENT AFRICAIN.

CONSEIL D'ADMINISTRATION



Jacques ROUGIER
Président du Conseil



Francis ROUGIER
Vice-Président du Conseil



Hervé BOZEC
Administrateur



Véronique ROUGIER
Administrateur



Gilbert-Jean AUDURIER
Administrateur indépendant



François-Régis MOTTE
Administrateur indépendant



SOPAR représentée par Nathalie AUGUIN
Administrateur

DIRECTION GÉNÉRALE



Éric-Bastien BALLOUHEY
Directeur Général



Marie-Yvonne CHARLEMAGNE
Directeur Général Délégué



Romain ROUGIER
Directeur Général Délégué

UN LEADER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN AFRIQUE

ACTEUR MAJEUR DE LA FILIÈRE DES BOIS TROPICAUX AFRICAINS AVEC PLUS DE 2,3 MILLIONS D'HECTARES DE CONCESSIONS FORESTIÈRES RÉPARTIS SUR LE GABON, LE CAMEROUN, LE CONGO ET PLUS RÉCEMMENT LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, ROUGIER GÈRE DE MANIÈRE RESPONSABLE UNE RESSOURCE INDISPENSABLE À L'ÉQUILIBRE DE NOTRE PLANÈTE.

Conscient du rôle qui est le sien, Rougier a pour ambition de transmettre aux générations futures un capital écologique préservé. Afin de soutenir cet objectif, Rougier a mis en place très tôt une politique de certification de légalité, complétée et renforcée au fil des années par des certifications FSC® de bonne gestion forestière.

100% des concessions forestières concédées à Rougier ou à ses filiales en Afrique, et exploitées en 2016, sont sous certification de légalité, et plus de la moitié sont sous certification de bonne gestion forestière.

- **GABON** : certification FSC® 100% sur l'ensemble des massifs exploités (877.000 ha)
- **CAMEROUN** : certification "bois provenant de sources responsables" sur le massif du Sud autour de Djoum (265.000 ha) et certification FSC® 100% sur le massif de l'Est autour de Mbang (285.000 ha)
- **CONGO** : certificat VLC (Vérification de la Conformité Légale) (586.000 ha)

DES CERTIFICATIONS NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE À ROUGIER DE :

- 1 • Garantir à ses clients une légalité et une traçabilité sur la totalité de la production issue de ses concessions forestières, attestées par une tierce partie indépendante. Ces garanties sont indispensables pour offrir l'assurance de l'origine légale des bois exigée par les marchés internationaux (LACEY ACT aux USA, RBUE en Europe, réglementations bois au Japon et en Australie, etc.).
- 2 • Offrir aux clients qui le souhaitent des garanties supplémentaires (notamment sociales et environnementales) avec une production certifiée FSC® 100% au Cameroun et au Gabon. Sur certains marchés particulièrement sensibles, la certification FSC® de bonne gestion forestière apporte une valeur ajoutée indéniable.

* Pan African Forest Certification

UN CULTURE HISTORIQUE FONDÉE SUR LA BONNE GESTION FORESTIÈRE

Avec la première certification FSC® obtenue par Rougier Gabon sur 688.000 ha de concessions forestières, l'année 2008 avait constitué un point de départ décisif dans la reconnaissance des efforts techniques, financiers et humains entrepris depuis plus de 10 ans par Rougier en matière de bonne gestion forestière.

Depuis, Rougier a amplifié ses actions dans la gestion responsable de ses concessions forestières en Afrique Centrale.

En 2017, Rougier maintient le cap de la certification et explore de nouveaux axes de diversification en se portant notamment candidat à des audits PAFC* au Gabon. L'objectif est d'élargir les garanties offertes aux clients du Groupe tout en consolidant ses différentes démarches sociétales et environnementales dans ses concessions forestières en Afrique. Parallèlement, le Groupe engage ses premières actions dans l'aménagement de sa nouvelle concession en République Centrafricaine.

COMMENT PRÉSERVER LES FORÊTS TROPICALES ?





UN CAPITAL INDUSTRIEL ET FORESTIER DE PREMIER PLAN

CONCESSIONS FORESTIÈRES ET SITES INDUSTRIELS

-  Concessions FSC® 1.163.000 ha
RA-FM/COC-006621 depuis 2013 au Gabon
RA-FM/COC-006347 depuis 2013 au Cameroun
-  Concessions « bois provenant de sources responsables » 265.000 ha
RA-CW/FM-007166 depuis 2014 au Cameroun
-  Concession VLC 586.000 ha
RA-VLC-007182 depuis 2015 au Congo
-  Concession attribuée à Rougier Sangha-Mbaéré 270.000 ha

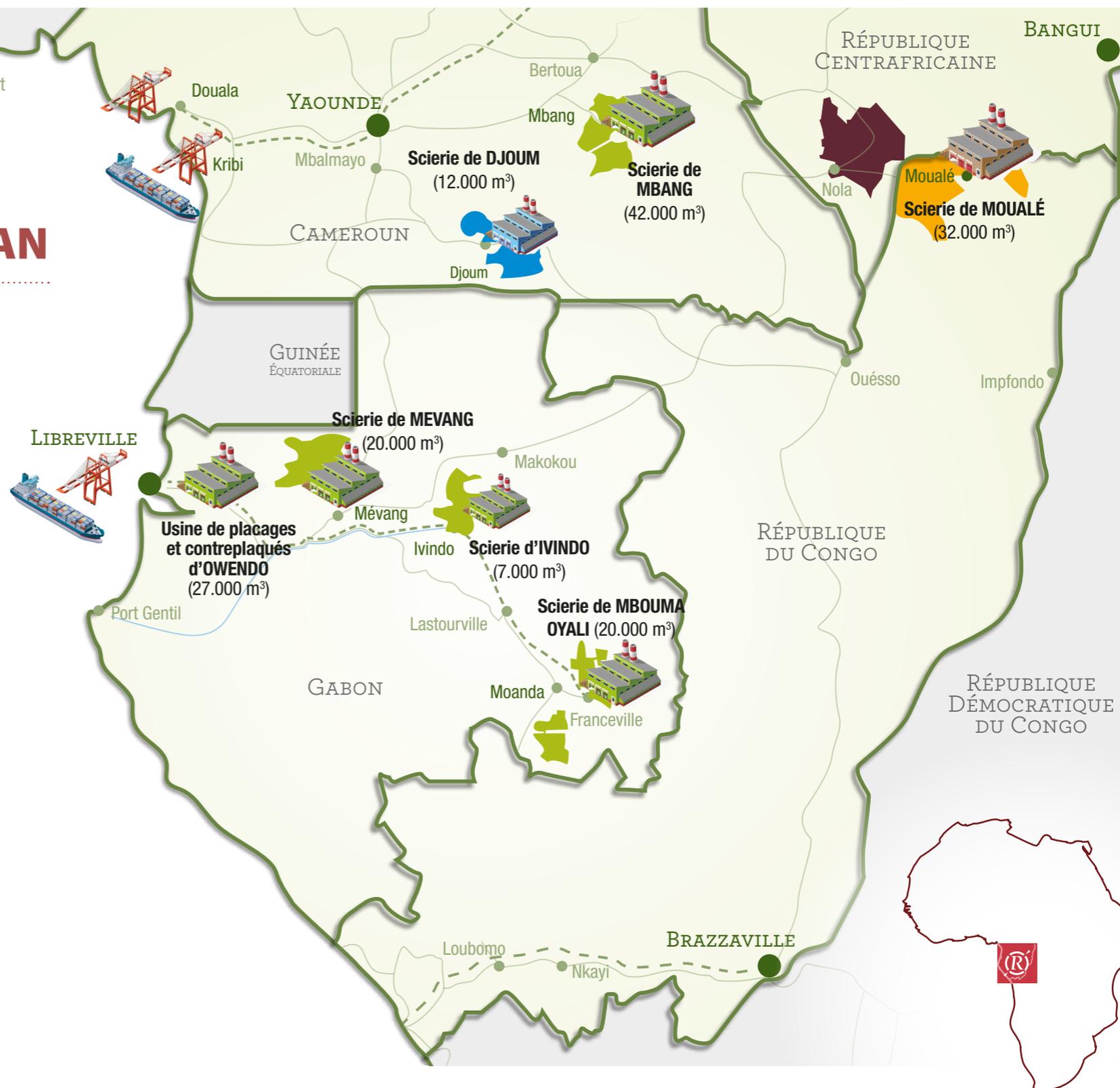


VOIES MARITIMES



LÉGENDES

-  Capitales
-  Villes
-  Chemins de fer
-  Axes routiers principaux



UN PRECIEUX CAPITAL HUMAIN

ROUGIER AGIT EN EMPLOYEUR RESPONSABLE ET DÉVELOPPE DANS SES ZONES D'INTERVENTION EN AFRIQUE UN MODÈLE SOCIAL VOLONTAIRE QUI GARANTIT À SES EMPLOYÉS DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL ET UN ENVIRONNEMENT DE VIE AMÉNAGÉ POUR EUX ET LEURS FAMILLES.

3.000 SALARIÉS EN AFRIQUE CENTRALE

Fin 2016, le Groupe comptait 2.989 salariés, dont 97% en Afrique centrale. La majeure partie des salariés sont embauchés au sein même des bassins d'emplois où sont implantés les sites du Groupe et 76% des effectifs sont en CDI.

Chaque société du Groupe gère directement le pilotage des relations sociales, au niveau de chaque pays, afin de maintenir une autonomie de chaque filiale mais aussi d'assurer une cohérence avec les réglementations nationales et les us et coutumes locales. La gestion du personnel est assurée par des responsables des ressources humaines sur chaque site, appuyés par une direction des ressources humaines dans les capitales de chaque pays d'implantation et relayés par une coordination RH à l'échelle du Groupe.

Les politiques RH sont mises en œuvre, au-delà des minima réglementaires, en cohérence avec la stratégie RSE du Groupe. Ainsi de nombreuses actions sociales sont mises en œuvre pour tenir compte des spécificités des métiers et des zones, souvent isolées, où sont implantées les sites industriels ou forestiers de Rougier.

LA FORMATION ET LES BONNES PRATIQUES

Rougier a pour objectif permanent d'optimiser ses procédures et d'améliorer de manière continue ses bonnes pratiques, à tous les niveaux. Cette dynamique est soutenue par des liens de plus en plus facilités entre les sites via l'amélioration des systèmes d'information. De nombreuses initiatives ont été lancées pour favoriser la mobilité, partager les pratiques et valoriser les compétences.

Dans cette perspective, chaque filiale du Groupe met une place un plan de formation, qui couvre de nombreux sujets liés à la sécurité, aux procédures qualité et à l'amélioration

des compétences techniques. Ces formations permettent une meilleure sensibilisation des acteurs afin de prévenir les risques professionnels et environnementaux, en lien avec nos engagements qualité.

Des Comités Sécurité et Santé au Travail (CSST), en place sur tous nos sites, tant forestiers qu'industriels mais aussi sur les sites administratifs, permettent de renforcer les efforts collectifs pour améliorer les conditions de travail, en particulier en matière d'hygiène, de santé et de sécurité.

UN RÔLE SOCIAL PRÉPONDÉRANT

Dans les régions souvent enclavées, Rougier exerce un rôle social clé. Sur ses sites industriels et bases-vie isolées en milieu rural, les salariés sont logés dans des constructions du Groupe, gérées en collaboration avec leurs représentants. Rougier assure la fourniture en eau potable et en électricité, mais aussi la gestion et le tri des déchets.

“ Rougier assure également aux familles des salariés et aux populations locales proches des sites de l'entreprise l'ensemble des services de santé primaire, en construisant et gérant des centres de santé lorsque cela est nécessaire. ”

Par ailleurs, Rougier s'engage à assurer la mise à disposition, dans ses zones d'interventions, des services de base de santé et d'éducation dès lors que cela s'avère nécessaire. Rougier prend ainsi en charge la scolarité des enfants des salariés en cas d'absence de structure adéquate ; dans certains cas, ce support peut également bénéficier aux enfants des communautés locales sur les sites ruraux isolés. Le Groupe gère directement

→ ROUGIER S'ENGAGE À PRENDRE SOIN DE SES SALARIÉS EN LEUR PERMETTANT D'AVOIR ACCÈS À TOUS LES SERVICES DE BASE QUI NE SONT PAS TOUJOURS FOURNIS PAR L'ÉTAT.

3 écoles au Gabon et au Congo : plus de 1.000 enfants y sont scolarisés. Lorsque des écoles publiques existent à proximité des sites de l'entreprise, le Groupe contribue financièrement à leur bon fonctionnement ou en fournissant du matériel.

Rougier assure également aux familles des salariés et aux populations locales proches des sites de l'entreprise l'ensemble des services de santé primaire, en construisant et gérant des centres de santé lorsque cela est nécessaire. Le Groupe gère 7 centres de santé au Gabon, 3 au Cameroun et 2 au Congo, tous dirigés par un médecin salarié ou sous-traitant de l'entreprise.

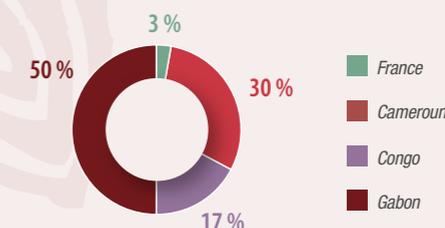
Ces centres de santé sont intégrés au système de soin en place au niveau régional ou national ; à ce titre, ils contribuent à diffuser les messages de sensibilisation, participent aux campagnes de vaccination et aux campagnes préventives contre les épidémies ou autres sujets prioritaires de santé dans les zones d'activités de Rougier.

Enfin pour contribuer aux efforts de sécurité alimentaire dans les zones rurales isolées et lutter contre le braconnage dans ses concessions, Rougier a mis en place des centres d'approvisionnement alimentaire proposant des produits de première nécessité à tarif subventionné. Des actions sont menées en parallèle pour diversifier les sources alimentaires (cultures vivrières par exemple) et soutenir le commerce local.

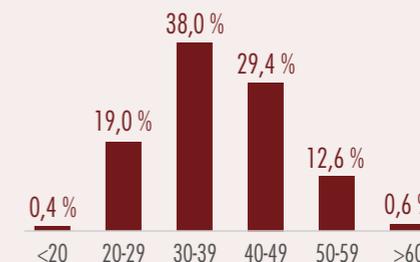
DES HOMMES ET DES FEMMES AU CENTRE DU CHANGEMENT

En 2016, le Groupe a continué sa mutation pour se moderniser, préparer la mise en place de nouveaux projets et transformer son organisation pour la rendre plus agile et efficiente. Les salariés de Rougier en sont des acteurs incontournables, quel que soit leur place dans l'entreprise. Fin 2016, la fonction RH s'est renforcée pour accompagner le changement et développer une politique adaptée aux enjeux des années à venir.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR PAYS



PYRAMIDE DES ÂGES





NOS ACTIVITÉS

ACTEUR DE RÉFÉRENCE DANS LA PRODUCTION ET LA VENTE DE BOIS TROPICAUX CERTIFIÉS, BRUTS ET TRANSFORMÉS, LE GROUPE ROUGIER OPÈRE AUTOUR DE TROIS BRANCHES D'ACTIVITÉ COMPLÉMENTAIRES.



51%

DU CHIFFRE D'AFFAIRES

du Groupe
réalisé hors Europe
en 2016



68%

DE LA PRODUCTION

de grumes
transformées
en interne en 2016



100%*

DES CONCESSIONS

forestières exploitées,
auditées par une tierce
partie indépendante

*Hors nouvelles concessions obtenues mais non exploitées en 2016.

EXPLOITATION DE FORÊTS NATURELLES EN AFRIQUE

PRÉSENT AU GABON, AU CAMEROUN, EN RÉPUBLIQUE DU CONGO ET DEPUIS AOÛT 2015 EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, LA BRANCHE "ROUGIER AFRIQUE INTERNATIONAL" REGROUPE L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES DU GROUPE LIÉES À L'EXPLOITATION DE FORÊTS NATURELLES DU BASSIN DU CONGO. EN 2016, LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BRANCHE A REPRÉSENTÉ 81% DU TOTAL CONSOLIDÉ DU GROUPE.



UN ACTEUR INTÉGRÉ DE LA FILIÈRE BOIS EN AFRIQUE

Rougier Afrique International produit, transforme et commercialise une offre diversifiée de produits et d'essences, issus de ses concessions forestières dans le Bassin du Congo.

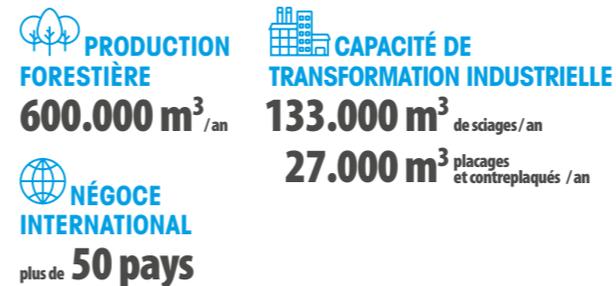
Rougier Afrique International et ses filiales maîtrisent de manière responsable l'ensemble de la chaîne de production du bois, depuis les concessions forestières jusqu'aux clients, importateurs ou industriels. Transportés par camions, trains ou bateaux, les produits sont commercialisés dans le monde entier.

La maîtrise de la filière permet d'assurer une politique de livraisons régulières en délai et en volume, et d'affirmer son engagement aussi bien sur la légalité que sur le respect de l'environnement : 100 % des produits issus des productions des filiales de Rougier en Afrique sont commercialisés avec une garantie de légalité et traçabilité attestée par une tierce partie indépendante.

UNE RÉFÉRENCE DANS LA PRODUCTION ET LA VENTE DE BOIS TROPICAUX CERTIFIÉS

Précurseur de la bonne gestion forestière dans le Bassin du Congo, Rougier Afrique International a mis en place sur l'ensemble de ses concessions des systèmes de certification et de vérification de légalité et traçabilité afin de garantir la conformité de ses produits, services, ou procédures aux standards internationaux les plus exigeants, tel que le FSC®.

• Collecte de données sur un sentier phénologique



La certification forestière promeut et garantit une gestion des forêts respectueuse des trois piliers du développement durable : environnemental, social et économique. Contrôlée par un organisme indépendant, elle détermine les conditions de l'exploitation forestière, et permet d'assurer que les produits offerts proviennent de forêts gérées de manière responsable et peuvent être tracés sans discontinuité du lieu de production jusqu'au client final.

La démarche de responsabilité mise en œuvre par le Groupe dans ses concessions forestières et le développement d'une offre étendue de produits certifiés permettent à Rougier Afrique International, de valoriser ses productions africaines sur les différents marchés internationaux.

UN RAYONNEMENT COMMERCIAL INTERNATIONAL

Rougier Afrique International exporte et commercialise les produits du Groupe dans le monde entier. Sa longue expérience, le niveau élevé des volumes traités et ses relations privilégiées avec les grandes compagnies maritimes de transport en font un acteur de référence sur les marchés internationaux des bois tropicaux.

La politique active de diversification des marchés conduite depuis plusieurs années, ainsi que la recherche des meilleurs critères de certification de bonne gestion forestière, permettent à Rougier Afrique International d'optimiser ses ventes selon les différentiels de croissance des marchés.

PREMIÈRES PRODUCTIONS EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE EN 2017

Depuis 2015, Rougier a sensiblement renforcé sa présence dans le Bassin du Congo avec l'obtention d'une nouvelle concession forestière de 270.000 hectares, attribuée à l'issue d'un appel d'offres international organisé par le gouvernement de la République Centrafricaine. La filiale Rougier Sangha Mbaéré, créée à cette occasion, bénéficie de toute l'expertise déjà développée par le Groupe dans le Bassin du Congo tant en matière d'exploitation forestière responsable qu'en matière de transformation industrielle. Ses premières productions vont démarrer dans le courant de l'année 2017.



EXPLOITATION DE FORÊTS NATURELLES EN AFRIQUE

ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES PAR PAYS



GABON

Installé depuis 1952 au Gabon, Rougier y exploite près de 934.000 ha de forêts pour une production de l'ordre de 280.000 m³ de grumes/an. Sa filiale Rougier Gabon emploie 1.500 personnes réparties à parts quasi égales entre l'exploitation forestière et la transformation industrielle.

En 2016 : Le redressement de l'exploitation forestière et de la production de contreplaqués, ainsi qu'une meilleure productivité dans les scieries au second semestre, ont permis d'enregistrer une nette amélioration des résultats de Rougier Gabon.

En 2017 : La poursuite de l'amélioration des performances industrielles doit s'accompagner d'un meilleur alignement des productions forestières. Par ailleurs, la mise en œuvre du contrat conclu en début d'année avec GSEZ (Gabon Special Economic Zone) permet de soutenir le développement des activités de Rougier Gabon, tout en améliorant favorablement ses conditions opérationnelles. Cet important contrat d'une durée de sept ans prévoit de fournir annuellement 110.000 m³ de grumes d'Okoumé aux unités de transformation présentes dans la Zone Économique Spéciale de Nkok à proximité de Libreville.



CAMEROUN

Rougier est installé depuis 1969 au Cameroun à travers sa filiale SFID (Société Forestière et Industrielle de la Doumé) qui exploite aujourd'hui 551.000 ha de forêts pour une production de l'ordre de 200.000 m³ de grumes/an. SFID emploie 900 personnes.

En 2016 : Les résultats de SFID ont été marqués par la baisse des productions forestières et industrielles. La dégradation du mix-produit-essence, une productivité insuffisante et la moindre absorption des coûts logistiques impactent significativement les résultats de la société qui sont en perte sur l'ensemble de l'exercice.

En 2017 : SFID s'attache à optimiser ses performances forestières et industrielles. Elle porte une attention particulière au renforcement de ses rendements et de sa productivité, tout en améliorant l'approvisionnement de la seconde transformation. La politique de certification devrait continuer à soutenir les ventes de SFID sur les marchés européens, en attendant la reprise des marchés asiatiques. Par ailleurs, de nouveaux axes de création de valeur ont été identifiés.



RÉPUBLIQUE DU CONGO

Rougier est installé depuis l'année 2000 au Nord de la République du Congo à travers sa filiale Mokabi, qui exploite 586.000 ha de forêts pour une production de l'ordre de 110.000 m³ de grumes/an. Mokabi emploie 500 personnes.

En 2016 : Mokabi a enregistré des résultats positifs, obérés par une moindre efficacité industrielle en raison de la volatilité importante de la demande sur les principaux marchés émergents. Des actions ont été engagées pour accroître l'efficacité des productions en améliorant le mix produit et le rendement industriel.

En 2017 : Mokabi a pour objectif d'accroître sa valeur ajoutée créée. Les performances de la société devraient notamment bénéficier de l'augmentation de ses capacités de séchage, ainsi que des premières synergies liées au démarrage de l'exploitation de la nouvelle concession mitoyenne en République Centrafricaine. Ces éléments, combinés à une refonte de l'organisation opérationnelle, doivent permettre d'améliorer les résultats de la société.



RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Rougier est installé très récemment au Sud-Ouest de la Centrafrique à travers sa filiale Rougier Sangha Mbaéré (RSM), qui, en 2017, va commencer à exploiter 270.000 ha de forêts dont elle a obtenu la concession au second semestre 2015.

En 2016 : Rougier Sangha Mbaéré a engagé ses premières actions avec notamment l'élaboration du plan de développement de sa nouvelle concession forestière. Mitoyenne de la concession de Mokabi (Congo) et située dans l'axe du massif forestier de l'Est Cameroun (Mbang) exploité par SFID, Rougier Sangha Mbaéré s'insère dans un programme d'intégration régionale avec de nombreuses synergies forestières, industrielles et logistiques.

En 2017 : Rougier Sangha Mbaéré prend son essor avec le démarrage effectif de ses activités d'exploitation forestière.

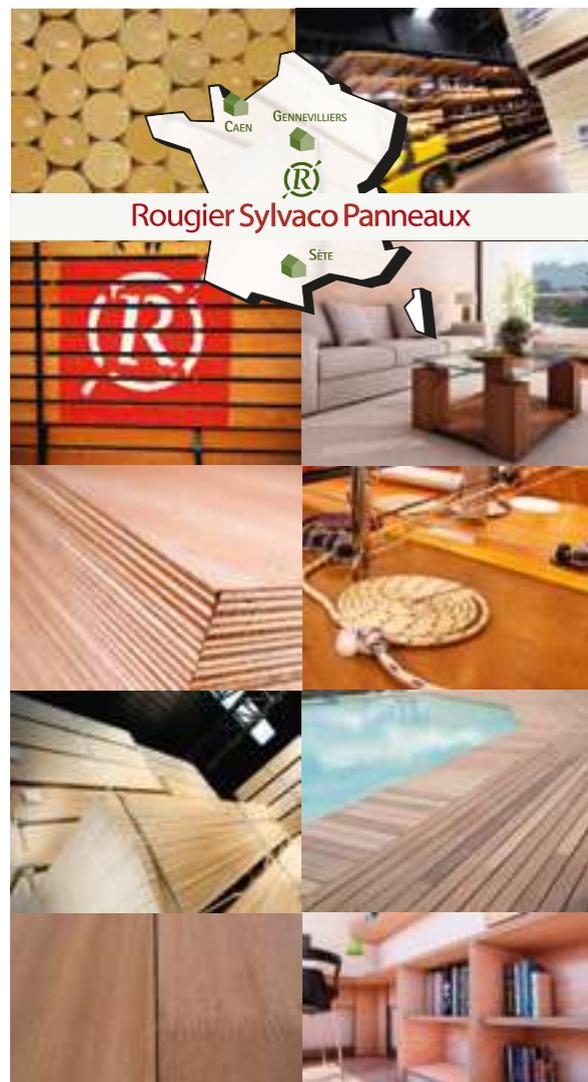
Le négoce international de provenance hors groupe

Le positionnement de Rougier Afrique International, la taille de sa force de vente et la notoriété de sa marque ont favorisé le développement d'une activité de négoce international à partir de bois tropicaux africains de provenance hors Groupe. Cette activité permet de s'ajuster au mieux aux demandes des marchés.



IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE BOIS EN FRANCE

LA BRANCHE IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE BOIS EN FRANCE EST HISTORIQUEMENT REPRÉSENTÉE PAR ROUGIER SYLVACO PANNEAUX. CETTE FILIALE IMPORTE ET DISTRIBUE EN FRANCE DU BOIS DE TOUTES ORIGINES, ASSURANT AUX NÉGOCIANTS, DISTRIBUTEURS ET INDUSTRIELS UN VASTE CHOIX QUALITATIF DE PRODUITS BOIS AUX MEILLEURS STANDARDS DU MARCHÉ. EN 2015, LE CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA BRANCHE A REPRÉSENTÉ 17 % DU TOTAL CONSOLIDÉ DU GROUPE.



LE SPÉCIALISTE DU BOIS SOUS TOUTES SES FORMES

Rougier Sylvaco Panneaux importe et commercialise sur le marché français une large gamme de sciages, de contreplaqués et de produits transformés massifs en provenance du monde entier, aussi bien de zones tropicales (Amazonie, Afrique, Asie du Sud-Est) que tempérées (Europe de l'Est et Amérique du Nord).

Rougier Sylvaco Panneaux est aujourd'hui le relai indispensable pour les industriels, les distributeurs et les négociants, spécialisés bois ou non. Sa force réside dans sa capacité à répondre rapidement à leurs besoins grâce à un stock important et varié, sa connaissance des sources d'approvisionnement et un vaste réseau de fournisseurs historiques en amont.

UNE OFFRE ÉTENDUE, DISPONIBLE DANS TOUTE LA FRANCE

Rougier Sylvaco Panneaux propose une large gamme de produits, régulièrement enrichie, pour des utilisations multiples : bâtiment, aménagement intérieur et extérieur, menuiserie, industrie, transport, etc. Au global, un choix performant de plus de 1.500 références disponibles en stock, ainsi que des solutions pour toute demande spécifique en produits, essences ou dimensions.

Avivés, rabotés, carrelets, produits lamellés collés, lambourdes, lames de terrasses, dalles, contreplaqués spéciaux, techniques ou décoratifs etc, l'étendue des gammes disponibles chez Rougier Sylvaco Panneaux permet de répondre avec fiabilité aux spécificités de chaque demande tout en garantissant un service global de qualité, gage de confiance sur le long terme. Plus de 30.000 m² d'entrepôts, dont 16.000 m² couverts, répartis sur trois sites stratégiques, à Caen, Gennevilliers et Sète, assurent

o RÉFÉRENCES
PRODUITS
1.500+

TAILLE
STOCKAGE
3 entrepôts
DE STOCKAGE COUVERTS
DE PLUS DE 16.000 M²

VOLUMES
DISPONIBLES
40.000 m³
DE PRODUITS BOIS
ET CONTREPLAQUÉS

le stockage de plus de 40.000 m³ de produits bois et contreplaqués. Cette disponibilité contribue à garantir des livraisons régulières dans des délais réduits sur l'ensemble du territoire national et dans les pays limitrophes selon les demandes. Présente dans toute la France, l'équipe commerciale s'engage à apporter la meilleure qualité de service grâce à une réactivité importante et des conseils personnalisés pour satisfaire les besoins des clients finaux.

LA QUALITÉ ET LA TRAÇABILITÉ DES PRODUITS

Rougier Sylvaco Panneaux offre toutes les garanties en matière de fabrication, finition et conformité réglementaire. Engagée dans une démarche éco-responsable, Rougier Sylvaco Panneaux garantit notamment à ses clients une traçabilité de l'origine des bois. Plus de la moitié de l'offre de Rougier Sylvaco Panneaux bénéficie aujourd'hui d'une certification (FSC® et PEFC™), le reste de l'offre disposant de garanties de légalité en accord avec la réglementation européenne RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne).

Rougier Sylvaco Panneaux est également signataire de la charte environnementale de l'achat et de la vente de bois élaborée par Le Commerce du Bois (association française d'importateurs et de distributeurs de bois). Dans le cadre des audits de la charte, Rougier Sylvaco Panneaux a obtenu la performance la plus haute, « trois feuilles », qui récompense la traçabilité des produits et aussi l'engagement de la Société à augmenter régulièrement la part de ses approvisionnements certifiés.

DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

En complément de son offre de terrasse en bois tropicaux, Rougier Sylvaco Panneaux distribue depuis 2016 de manière exclusive sur le marché français les produits de la marque Eva-Last. Rougier Sylvaco Panneaux propose des lames de terrasse en composite afin de répondre aux attentes des clients, toujours demandeurs de terrasses recréant une atmosphère chaleureuse, facile d'entretien, résistante et respectueuse de l'environnement. Le bois composite Eva-Last Infinity est composé de 50% de bambou recyclé et de 50% de polymère recyclé.

D'origine sud-africaine Eva-Last commercialise avec succès ses produits depuis plus de 10 ans à travers le monde, notamment en Europe et aux États-Unis.

EVA-LAST
COMPOSITE BUILDING TECHNOLOGIES

RENFORCEMENT DE L'OFFRE DE PRODUITS TRANSFORMÉS

Rougier Sylvaco Panneaux soutient le développement commercial de ses gammes « PANOLAM ». Ces produits finis, qui intègrent tous les avantages du panneau avec l'esthétique du bois massif, sont parfaits pour optimiser tout projet d'escaliers, de plans de travail ou d'aménagements intérieurs. Cette gamme complète de panneaux aboutés ou filaires est prête à l'emploi et disponible en qualité premium, c'est-à-dire avec des lamelles assorties par couleur pour proposer des teintes homogènes et deux faces nettes de défauts.



DÉVELOPPEMENT DES PLANTATIONS FORESTIÈRES EN AFRIQUE

EN ASSOCIATION AVEC LA SOCIÉTÉ FOREST RESSOURCES MANAGEMENT (FRM), ROUGIER VALORISE SON SAVOIR-FAIRE DANS LA JOINT-VENTURE LIGNAFRICA, SPÉCIALISÉE DANS LA CRÉATION ET LA GESTION DE PLANTATIONS FORESTIÈRES EN AFRIQUE. CETTE ACTIVITÉ RÉCENTE QUI RESTE EN PHASE DE DÉMARRAGE, CONSTITUE UN RELAIS D'EXPERTISE SUR UN SECTEUR ÉMERGENT EN AFRIQUE.



LA PREMIÈRE OFFRE DE SERVICES DE PLANTATIONS FORESTIÈRES EN AFRIQUE

Lignafrica a pour mission d'accompagner les investisseurs, et plus généralement tous les acteurs économiques et institutionnels dans la mise en œuvre de plantations forestières industrielles en Afrique.

Lignafrica fournit un service complet pour le développement de projets d'investissement dans les plantations forestières en Afrique, depuis l'appui au montage des dossiers d'investissement, en passant par l'ingénierie des projets, et jusqu'à la maîtrise complète des travaux de plantations. La Société se positionne sur l'ensemble de la chaîne de valeur : étude, R&D, gestion forestière, exploitation, optimisation des productions, commercialisation des bois de plantation, valorisation des produits...

L'ambition de Lignafrica est de répondre à la demande structurellement croissante en Afrique de bois d'œuvre et de bois énergie, dans un contexte de forte demande en produits renouvelables et de renchérissement de l'énergie fossile.

Les plantations représentent une réponse directe aux diverses exigences des politiques nationales, des industriels et des populations locales pour maîtriser l'approvisionnement en bois et les coûts associés.

• Bouturages de plans de Teck issus de la pépinière

→ LA MONTÉE EN PUISSANCE D'UN PARTENARIAT MAJEUR AVEC GSEZ QUI ACHÈTERA EN 2017 LA PRODUCTION D'OKOUMÉ ISSUE DES PLANTATIONS AU GABON.

UNE PREMIÈRE IMPLANTATION AU GABON

Depuis la fin 2011, les Plantations Forestières de la Mvoum (PFM), filiale de Lignafrica, a pour objectif de développer un périmètre de 40.000 hectares attribué par le Gouvernement Gabonais à une centaine de km de Libreville. Environ 17.000 hectares de plantations existantes d'Okoumé âgées de 30 à 55 ans doivent permettre de produire en année pleine jusqu'à 100.000 m³ de grumes exploitables en bois d'œuvre. L'exploitation de ces plantations est planifiée sur 20 ans, avec un remplacement par du Teck clonal.

Pour financer une partie de son programme d'investissements, PFM a procédé en 2013 à une augmentation de capital réservée à la CDC Gabon lui donnant accès à 15 % du capital. Depuis 2014, les efforts sont concentrés sur la réalisation des premières plantations de Teck et l'exploitation des plantations d'Okoumé existantes. Au 31 décembre 2016, la pépinière accueillait de l'ordre de 100.000 plants de Teck et environ 100 hectares de Teck clonal avaient été plantés.

Parallèlement, PFM poursuit un programme de recherche appliquée aux plantations d'essences tropicales avec des travaux axés sur l'amélioration génétique du matériel végétal.

En 2016, PFM a conclu un accord de partenariat avec GSEZ (Gabon Special Economic Zone), qui achètera à partir de 2017 la quasi-intégralité de la production d'Okoumé issue de ses plantations.

Le développement de PFM s'inscrit complètement dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale et environnementale de Rougier. De nouvelles pistes de mises en valeur vont être explorées, le cas échéant dans le cadre de partenariats.

QU'EST-CE QU'UNE PLANTATION FORESTIÈRE ?

Contrairement aux forêts naturelles, les plantations forestières sont des domaines forestiers établis artificiellement par plantation ou par semis. Les arbres plantés sont généralement d'une même essence (qu'elle soit indigène ou introduite), ont le même âge et sont espacés de manière régulière pour en favoriser l'exploitation à terme. L'objectif des plantations forestières peut être la production de bois et de produits non ligneux (plantations de production) ou la fourniture de services des écosystèmes (plantations de protection). Les plantations forestières industrielles répondent à des programmes d'investissements importants dans un contexte de demande croissante de bois d'œuvre et d'énergies propres. Mises en œuvre selon les meilleurs standards sociaux et environnementaux, elles représentent une approche industrielle raisonnée favorisant une consommation durable de la ressource.



• Plantation d'Okoumé (PFM)



NOS ACTIONS RSE

LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE PAR ROUGIER DANS LE BASSIN DU CONGO REPOSENT SUR LE RESPECT DES PLUS HAUTS STANDARDS DE PRODUCTION QUI S'ACCOMPAGNENT DE FORTES EXIGENCES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES. POUR SOUTENIR SA STRATÉGIE, ROUGIER A ENGAGÉ UN PARTENARIAT AVEC LE WWF AXÉ SUR LA GESTION FORESTIÈRE ET LE COMMERCE DU BOIS RESPONSABLES.



100%*

DES CONCESSIONS

forestières exploitées sous
garantie de légalité



1 à 2

ARBRES

prélevés par hectare
en moyenne,
tous les 25 ans



56%*

DES CONCESSIONS

exploitées sous
certification
FSC® 100%

*Hors nouvelles concessions obtenues mais non exploitées en 2016.

LA GESTION FORESTIÈRE RESPONSABLE

ROUGIER DÉVELOPPE UN MODÈLE DE PERFORMANCE BASÉ SUR UNE GESTION RESPONSABLE DE LA RESSOURCE FORESTIÈRE. LE GROUPE CONCILIE OBJECTIFS COMMERCIAUX ET RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE, EN CRÉANT DE LA VALEUR TOUT EN PRÉSERVANT LE PATRIMOINE FORESTIER DE SES CONCESSIONS.

DES EXIGENCES DE LÉGALITÉ CROISSANTES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES PRODUITS CERTIFIÉS

Les pouvoirs publics et les acteurs économiques ont mis seulement en œuvre récemment des initiatives importantes pour contrôler la légalité des bois importés. Après les États Unis, l'Australie et le Japon, l'Europe applique depuis mars 2013 le RBUE (Règlement sur le Bois de l'Union Européenne), qui interdit formellement la mise sur le marché de bois illégal, et impose aux acteurs de la filière de s'assurer de la légalité des produits bois commercialisés (système de due diligence), sous peine de sanctions financières et pénales.

Alors que certains marchés réclament un degré supérieur d'engagement pour garantir que les produits achetés sont issus de forêts gérées de manière responsable, la mise en application de ces nouvelles réglementations augmente la pression sur les exploitants forestiers afin qu'ils puissent prouver leurs bonnes pratiques en rendant publiques ces informations.

Anticipant le renforcement des contrôles étatiques et internationaux de légalité et de bonne gouvernance, Rougier œuvre depuis longtemps, aussi bien dans ses activités de production en Afrique que dans ses activités d'importation et de distribution en France, pour le respect des meilleures pratiques.

L'ENGAGEMENT DE ROUGIER DANS LA CERTIFICATION

Les actions concrètes mises en œuvre dans les concessions forestières et sur les sites industriels matérialisent les engagements de Rougier : garantir le devenir de la ressource, maîtriser les risques environnementaux et créer de la valeur environnementale. Pour renforcer cette démarche, Rougier a souhaité faire appel à des organismes indépendants accrédités (SGS et Rainforest Alliance) pour auditer ses concessions forestières et garantir la légalité et la traçabilité de ses productions.

La certification de bonne gestion forestière (FSC®) et la vérification de la conformité légale (VLC) sont de nouveaux outils de gestion du risque à destination des exploitants forestiers. Délivrées par des tiers indépendants, ces certifications sécurisent non seulement les marchés en rassurant les clients, mais aussi les approvisionnements en bois grâce à une démarche de progrès continue.

L'objectif de la certification de bonne gestion forestière est en outre très ambitieux pour plusieurs raisons :

- Rougier évolue dans un milieu fragile présentant une biodiversité très riche. Allier exploitation forestière et préservation de cette biodiversité est un exercice de long terme qui nécessite de nombreuses compétences (tant internes qu'externes).
- Les zones forestières sont en général des zones relativement enclavées. Dès lors, en tant que seul opérateur économique, Rougier fournit fréquemment aux populations locales tous les services de base permettant un niveau de vie décent.
- Le coût des actions à mettre en œuvre est très important. Entièrement supporté par Rougier, il peut affecter sensiblement sa rentabilité économique, d'autant que la démarche de certification, entièrement volontaire, n'est pas mise en place, loin s'en faut, par tous les exploitants forestiers du Bassin du Congo.



→ ROUGIER ŒUVRE DEPUIS LONGTEMPS, AUSSI BIEN DANS SES ACTIVITÉS DE PRODUCTION EN AFRIQUE QUE DANS SES ACTIVITÉS D'IMPORTATION ET DE DISTRIBUTION EN FRANCE.

UNE BONNE GESTION FORESTIÈRE FONDÉE SUR UNE EXPLOITATION SÉLECTIVE

Les concessions forestières de Rougier sont gérées par des plans d'aménagement qui inscrivent l'activité d'exploitation dans la durée, dans le respect des fonctions environnementales, sociales mais aussi économiques de l'entreprise.

Conformément à ces plans d'aménagement, Rougier applique des techniques d'exploitation sélective qui permettent de conserver la biodiversité ainsi que les stocks de carbone. En outre, le prélèvement n'excède pas 1 à 2 arbres par hectare en moyenne, tous les 25 ans. L'arbre prélevé doit atteindre un diamètre précis, préalablement calculé pour assurer une reconstitution satisfaisante de la ressource forestière (pour un certain nombre d'essences, ce diamètre est rehaussé par rapport à ce que prévoient les réglementations forestières).

Les modalités d'exploitation telles que la meilleure planification des activités dans le temps, l'optimisation des surfaces exploitées, la préservation des sols contre l'érosion et les pollutions garantissent une mise en valeur optimale du patrimoine forestier.

La gestion responsable des ressources forestières, en complément des aires protégées, est ainsi un outil majeur pour la conservation des forêts tropicales. Si le plan d'aménagement est un des piliers de la démarche FSC®, la certification de bonne gestion forestière exige une prise en compte plus approfondie d'un certain nombre d'aspects sociaux mais également environnementaux que ce soit au niveau de la faune ou de la flore.

ROUGIER ET WWF ŒUVRENT ENSEMBLE POUR UNE GESTION FORESTIÈRE ET UN COMMERCE DU BOIS RESPONSABLE

En janvier 2015, WWF France et le Groupe Rougier ont entamé un partenariat de trois ans afin de faire évoluer la gestion forestière en Afrique et les chaînes d'approvisionnement en Europe vers des pratiques plus responsables. À travers le Global Forest & Trade Network (GFTN), une des initiatives phares du WWF pour promouvoir la bonne gestion forestière et le commerce responsable, WWF apporte son soutien à Rougier dans le maintien et le renforcement de ses objectifs d'accroissement des volumes de produits certifiés. WWF s'assure également que l'entreprise réussisse pleinement la mise en œuvre des mesures de Diligence Raisonnée requises par le Règlement sur le Bois de l'Union européenne (RBUE).



• L'équipe de WWF France en visite sur le site de Mbang au Cameroun.

LA MAÎTRISE DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

ROUGIER EXERCE SON ACTIVITÉ EN VEILLANT À EN LIMITER L'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT. LE GROUPE MATÉRIALISE CET ENGAGEMENT PAR DES INITIATIVES IMPORTANTES SUR LES BASES-VIE, LES SITES INDUSTRIELS ET LES SITES DE PRODUCTION FORESTIÈRE.



SUR LES BASES-VIE ET LES SITES INDUSTRIELS

Rougier structure et optimise sa démarche en mettant en place des actions prévenant les risques de pollution ; elles s'articulent autour de :

- La gestion des déchets : tri sélectif, lieux de stockage dédiés ;
- L'installation de dalles étanches aux endroits sensibles (stations-service, fosses à vidange, batteries, fûts d'huile, groupes électrogènes, etc.) afin d'éviter tout ruissellement potentiel de substances toxiques lors des fortes pluies ou de déversements accidentels ;
- L'utilisation de bacs de décantation et séparateurs d'hydrocarbures ;
- L'entretien régulier et le suivi des machines ;
- L'utilisation de kits d'intervention engins/camions en cas de pollution déclarée ;
- La sensibilisation régulière des salariés sur les dégâts que peut engendrer toute pollution.

Ces actions relèvent de l'action volontaire de Rougier dans le cadre d'une gestion responsable de son environnement de travail.

SUR LES SITES DE PRODUCTION FORESTIÈRE

À chaque étape de l'exploitation forestière, des mesures sont prises afin de minimiser les impacts sur les sites de production. Inscrites dans le cadre du plan d'aménagement, ces actions s'articulent notamment autour de trois axes :

- 1 • Le zonage des concessions forestières et la délimitation de zones dédiées à un usage donné. Lors de la préparation du plan d'aménagement, une concession forestière est divisée en différentes zones : i) les séries de production dédiées à l'exploitation forestière ; ii) les séries de protection

→ À CHAQUE ÉTAPE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE, DES MESURES SONT PRISES AFIN DE MINIMISER LES IMPACTS SUR LES SITES DE PRODUCTION.

et de conservation non exploitées afin notamment de protéger la biodiversité ; iii) les séries de développement communautaire destinées à l'agriculture ou à toute autre activité humaine (zones non exploitées).

- 2 • Le rehaussement du diamètre d'exploitation d'un certain nombre d'essences dont la reconstitution avec coupe au diamètre administratif est considérée comme insuffisante. Dans le cas de l'Okoumé dans la région de l'Ogoué-Ivindo au Gabon, le diamètre administratif est ainsi passé de 70 à 80 cm (diamètre d'exploitation dans le cadre du plan d'aménagement), puis à 90 cm (diamètre d'exploitation dans le cadre de la certification FSC®). Cette hausse des diamètres d'exploitation, couplée à un correctif apporté par le taux de pistage (proportion d'arbres inventoriés comme exploitables commercialement mais qui resteront sur pied car ils sont par exemple situés dans une forte pente, ou à proximité de rivières, etc.) entraîne une baisse de la production.
- 3 • La mise en place de techniques d'exploitation forestière à impact réduit (EFIR) à tous les niveaux d'intervention de l'exploitation forestière. Ces techniques d'EFIR concernent aussi bien la construction des routes et des ponts, que les activités de production forestière comme l'abattage et le débardage, avec l'objectif de réduire au maximum l'impact sur la ressource pour chacune de ces opérations.

LE "SENTIER DE DYNAMIQUE FORESTIÈRE"

UN DISPOSITIF INDISPENSABLE POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE



Un sentier ou circuit est un dispositif qui désigne une sélection d'arbres d'une ou plusieurs espèces régulièrement suivis afin d'étudier leur dynamique de développement. L'intérêt pour l'aménagement forestier est multiple : (i) disposer de données de croissance et de mortalité pour mieux évaluer les stocks futurs ; (ii) connaître les diamètres de reproduction pour mieux définir des diamètres minimums d'abattage qui n'affectent pas significativement la population de semenciers ; (iii) identifier les facteurs climatiques influençant la reproduction afin de prédire la dynamique dans le contexte de changement climatique.

Le tandem constitué de l'Association Nature+ et du Laboratoire de Foresterie Tropicale de Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT/ULg) a développé une expertise avérée sur ces aspects. Au Cameroun, sur chaque site de la SFID, Nature+ et GxABT ont formé des équipes chargées des relevés périodiques, et effectuent des missions régulières de contrôle ainsi qu'un accompagnement à distance. Actuellement au Cameroun, 1.043 arbres pour 11 essences sont ainsi suivis à Mbang tandis que les circuits suivis à Djoum totalisent 2.123 arbres pour 14 espèces. Support d'une recherche de qualité, reconnue par plusieurs publications scientifiques, les dispositifs SFID (Cameroun) et MOKABI (Congo) ont intégré le réseau international Dynaffor (www.dynaffor.org/partenaires).



L'IMPLICATION DANS LE DÉVELOPPEMENT LOCAL

ROUGIER INSCRIT SON ACTION DANS LE RESPECT DES POPULATIONS LOCALES VIVANT DANS OU EN PÉRIPHÉRIE DE SES CONCESSIONS FORESTIÈRES, QU'ELLES SOIENT SÉDENTAIRES OU NOMADES. CES POPULATIONS, QUI ÉTAIENT LÀ BIEN AVANT L'ARRIVÉE DE ROUGIER, BÉNÉFICIENT D'UN DROIT D'USAGE COUTUMIER DES TERRES SUR LESQUELLES ELLES SE TROUVENT. LEUR PRISE EN COMPTE EST LÉGITIME ET CAPITALE.



DES ACTIONS VOLONTAIRES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les codes forestiers des pays producteurs du Bassin du Congo prévoient la collecte de taxes payées par les sociétés forestières à l'administration centrale et la redistribution d'une partie de ces taxes aux populations locales vivant dans ou à proximité des concessions forestières, qui n'est pas toujours optimale.

Si Rougier s'attache à respecter ses obligations légales, le Groupe mène également des actions additionnelles en faveur du développement local qui lui permettent de répondre aux exigences du FSC® et d'aller même au-delà.

ORGANISATION ET ÉQUIPE DÉDIÉE AU CAMEROUN

En collaboration avec les populations riveraines, la SFID a développé depuis plusieurs années au sud-est du Cameroun un certain nombre d'initiatives innovantes. Dans le contexte rural de Mbang, la bonne gestion des relations avec les populations riveraines participe au bon fonctionnement des opérations de l'entreprise.

Pour soutenir cette approche, la SFID, comme les autres filiales de Rougier dans le bassin du Congo, dispose d'une équipe sociale en charge de la mise en œuvre et du suivi des procédures, constituée de cinq personnes : une chargée de sociologie, une technicienne en sociologie et trois points focaux Baka, qui sont des relais entre l'entreprise et les populations autochtones. Ces personnes assurent la mise en œuvre et le suivi du plan d'action social, mettent en place et animent les plateformes de concertation entre la SFID et les différentes parties prenantes.

ILLUSTRATION AVEC LA CONVENTION SIGNÉE AVEC RAFAMBA AU CAMEROUN

Afin de faire bénéficier les populations riveraines des retombées de l'exploitation forestière et promouvoir le développement local, des actions sont menées par la SFID pour développer des activités génératrices de revenus, à l'image de la convention avec le RAFAMBA (Réseau des Associations Féminines de l'Arrondissement de Mbang).

Le RAFAMBA est une association, principalement constituée de femmes, regroupant 28 Groupements d'Intérêt Communautaires (GIC) situés dans l'arrondissement de Mbang et spécialisés dans la collecte des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) dans les massifs forestiers de la localité.

La convention signée entre la SFID et le RAFAMBA permet aux membres de cette association de bénéficier de facilités d'accès aux concessions forestières certifiées FSC® pour collecter les PFNL. Les PFNL sont ainsi cartographiés et intégrés au plan d'aménagement de l'entreprise, ce qui permet de les préserver des opérations d'exploitation forestière.

Plus encore, l'entreprise facilite l'entrée et la sortie de forêt de ces femmes en les transportant ainsi que les produits de leur collecte. Cette initiative permet à l'association d'accroître les quantités de PFNL collectées et aide l'association à se structurer.

Ces produits sont ensuite transformés et valorisés sur les marchés locaux avec l'appui de la coopération allemande GIZ et le WWF Cameroun.

À travers cette initiative, la SFID aide cette filière génératrice de revenus pour les communautés à se structurer et se développer, et participer ainsi à la lutte contre la pauvreté, au développement local et à l'insertion socioéconomique de la Femme.



WWF FRANCE TÉMOIGNE

“ Alors que les forêts tropicales abritent près de la moitié de la biodiversité terrestre, la déforestation est à ce jour l'une des grandes menaces qui pèsent sur notre planète.

Consommateurs, producteurs, politiques et industriels, chacun d'entre nous peut contribuer à son niveau à protéger durablement les forêts tropicales. En sauvant les forêts tropicales, ce n'est pas seulement leur capacité à capter le carbone, à humidifier l'atmosphère ou les espèces qui y vivent que l'on préserve. C'est aussi les services écologiques qu'elles offrent et dont dépendent de nombreuses communautés humaines ou un certain nombre d'entreprises. La gestion responsable des forêts est donc une priorité pour le WWF. C'est dans cet esprit que le WWF s'efforce de mobiliser les entreprises sur cet enjeu et a développé un partenariat avec l'entreprise Rougier, engagée dans la certification FSC, que nous considérons comme étant le label le plus fiable et crédible. Cette collaboration entamée en 2015 est clé pour notre organisation, pour faire évoluer la gestion forestière en Afrique et les chaînes d'approvisionnement en Europe vers des pratiques plus responsables. Nous sommes convaincus qu'en portant Rougier vers les meilleures pratiques et en faisant connaître sa démarche engagée auprès des acteurs de la filière, nous apporterons ensemble une pierre pour construire un monde plus soutenable ”

Isabelle Autissier
Présidente du WWF France

LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE

FACE AUX ENJEUX LIÉS À LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, ROUGIER EXERCE SA RESPONSABILITÉ EN DÉPLOYANT DES ACTIONS SIGNIFICATIVES EN FAVEUR DE LA PROTECTION DE LA FAUNE SUR L'ENSEMBLE DE SES CONCESSIONS.

DES SYSTÈMES FORMELS DE GESTION DE LA FAUNE

Rougier est fortement engagé dans le respect rigoureux de la loi et dans la mise en œuvre des meilleures pratiques existantes à l'échelle internationale. Les filiales du Groupe développent des systèmes formels de gestion de la faune, comprenant la surveillance et les activités de contrôle.

Des inventaires de la faune sont réalisés sur la base de cahiers des charges précis de manière à cartographier au mieux la répartition de la faune sur les concessions forestières et à collecter un maximum d'informations sur les animaux.

Pour mener son action, Rougier bénéficie sur le terrain de l'appui de différentes ONG spécialisées dans la protection de la faune. Au cours des années, des partenariats de proximité ont ainsi été développés avec des acteurs internationaux tels que ZSL (Zoological Society of London), WCS (World Conservation Society) ou WWF.

Toutes les actions mises en œuvre par les filiales de Rougier sont regroupées dans des plans de protection de la faune, déjà développés et mis en œuvre ou en cours d'élaboration. Ces plans permettent notamment de i) mesurer l'impact sur la faune de la présence de Rougier, ii) mieux protéger les zones sensibles FHVC (Forêts à Haute Valeur de Conservation), iii) lutter contre les actes de braconnage organisés, et iv) établir un suivi de la chasse dans les concessions.

En s'appuyant sur des moyens technologiques (photos, caméra, GPS, capteurs sonores) et des méthodes d'inventaire plus rigoureuses, Rougier a sensiblement optimisé la réactivité des actions de contrôles mises en place.

RECUEIL D'EXPÉRIENCES ET DE BONNES PRATIQUES

Les pratiques suivantes sont mises en œuvre sur tout ou partie des sites exploités par Rougier :

- Contrôle de la bonne application d'un règlement intérieur précisant les règles relatives à la protection de la faune.
- Sensibilisation des salariés et populations riveraines sur l'importance de la préservation de la faune, et sur les ravages du braconnage organisé à grande échelle.
- Sensibilisation sur la chasse traditionnelle sous forme de panneaux, brochures, autocollants (dans les usines, campements, villages, administrations, etc.), mais aussi de réunions dédiées, de projections de films, de séances de cinéma ambulants.

“ Toutes les actions mises en œuvre par les filiales de Rougier sont regroupées dans des plans de protection de la faune, déjà développés et mis en œuvre ou en cours d'élaboration. ”

- Mise en place de barrières de contrôle surveillées en permanence aux principales entrées actives des concessions forestières.
- Fermeture systématique des routes d'exploitation lorsqu'elles ne sont plus utilisées.
- Établissement d'un économat (centres d'approvisionnement)



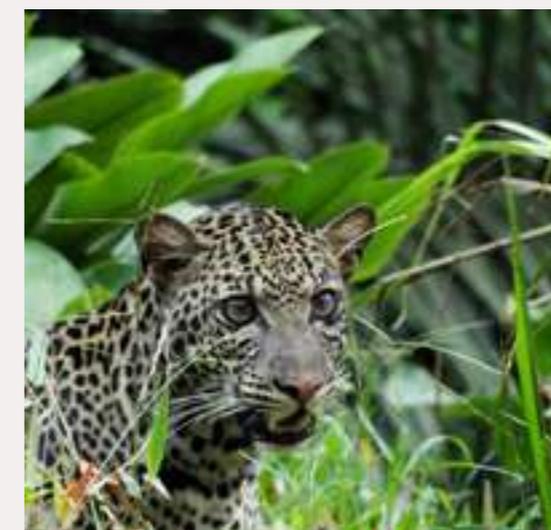
permettant de proposer aux salariés et leurs ayants droit des protéines alternatives à la viande de brousse à des prix compétitifs équivalents à ceux pratiqués dans les centres urbains.

- Mise en place de conventions de collaboration avec différentes structures et autorités compétentes locales afin de mener régulièrement des actions de LAB (Lutte Anti Braconnage) menées prioritairement dans les zones pré-identifiées comme étant particulièrement sujettes au braconnage.
- Mise en place d'une équipe interne, entièrement dédiée « faune et surveillance du territoire » (FST) et équipée pour répertorier quotidiennement tous les signes d'activités illégales menées au sein de la concession forestière. Cette équipe ne dispose pas d'armes ni de pouvoir de répression (prérogative des agents assermentés de l'Etat) mais produit des rapports de missions et cartes de toutes les activités illégales constatées.
- En outre, l'équipe faune est responsable d'assurer – au travers d'inventaires faune pour le suivi des terroirs des chimpanzés, animaux sédentaires – un suivi des populations animales et des risques encourus dans l'optique de proposer une gestion forestière conforme à la réalité faunique de ses concessions et de possibles aménagements dans l'exploitation.
- Contrôle et sensibilisation de tous les sous-traitants amenés à intervenir dans les concessions forestières, afin que ces sous-traitants n'alimentent pas eux-mêmes les filières de braconnage. Malgré la complexité à démanteler les réseaux de braconnage, Rougier continue de mettre en œuvre ces différents plans d'action en y associant le plus grand nombre possible de parties prenantes pour une meilleure efficacité.

ZSL SOUTIENT ROUGIER DANS SES ACTIONS DE CONSERVATION DE LA FAUNE AU CAMEROUN

En 2016, la ZSL (Zoological Society of London) et ROUGIER ont renouvelé leur convention de collaboration, couvrant une période de 3 ans, relative à la protection de la faune dans les concessions du Groupe ROUGIER localisées au sud et à l'est du Cameroun. Dans le cadre de cet accord, la ZSL a :

- Appuyé le volet « gestion de la faune » dans la planification et l'organisation de ses activités.
- Formé et renforcé les capacités du volet « gestion de la faune » par la mise en œuvre de l'approche SMART à travers des patrouilles qui permettent de recueillir des données tant sur la faune que sur les activités illégales.
- Donné un appui technique à la mise en œuvre et à l'évaluation annuelle du Plan de Protection de la Faune (PPF) à Mbang, couvrant la période 2014 à 2018, et réalisé un état des lieux de la gestion de la faune à Djoum, ainsi qu'un inventaire faunique en prélude du développement d'un PPF.
- Analysé la situation de la mise en application de la loi, lors des missions de lutte anti braconnage, et conseillé sur les procédures judiciaires applicables.
- Effectué le suivi des caméras pièges installées aux différents points d'accès des concessions de SFID.
- Facilité une plateforme d'échanges avec les différents acteurs (administration forestière, communautés, SFID) pour la gestion d'informations liées au braconnage.



FOCUS SUR TROIS ACTIONS MENÉES EN AFRIQUE

SENSIBILISATION ET FORMATION DU PERSONNEL DE ROUGIER GABON EN PARTENARIAT AVEC LA CROIX ROUGE GABONAISE

Dans le cadre de la politique de prévention santé menée auprès de son personnel, Rougier Gabon a récemment mis en place un partenariat structurant avec la Croix Rouge Gabonaise (CRG).

Sensibilisations aux problématiques de santé

Les animateurs de la CRG sensibilisent le personnel de Rougier Gabon par groupe d'environ 30 personnes autour de séances pouvant durer entre 45 min et 2 heures en fonction de la population cible. Sur les bases vies où vivent des familles, les actions peuvent être menées selon différents modes et groupes : personnel homme, femmes, jeunes, etc. Ces actions de sensibilisation sont généralement plus efficaces si elles sont faites en partenariat avec l'infirmerie de la base vie.

A la fin de chaque sensibilisation, un point-écoute pour traiter des questions particulières peut être organisé. Ce point-écoute est tenu par les volontaires de la CRG. La confidentialité de ce qui est dit lors de ce point-écoute est essentielle au bon déroulement.

Sensibilisation au paludisme et distribution de moustiquaires imprégnées

Les animateurs de la CRG sensibilisent également le personnel de Rougier Gabon au paludisme. Organisées par groupe d'environ 10 personnes, ces séances durent environ une demi-journée à une journée.

Sur les bases vies, ces sensibilisations peuvent être menées auprès des personnes relais d'information - infirmiers, personnels enseignants et RHSE, chefs de camp, chefs de quartier - afin qu'elles relaient le message de prévention et s'assurent de leur application localement.

Les moustiquaires imprégnées à longue durée d'efficacité sont distribuées en priorité aux foyers avec enfants et/ou femmes enceintes. Selon l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé), la moustiquaire imprégnée est le meilleur moyen de prévention du paludisme. Si les moustiquaires aux fenêtres et aux portes constituent une bonne protection, elles demeurent insuffisantes mais elles ne sont pas imprégnées de produit répulsif, qui, de surcroît, permet de repousser les insectes pour toute la pièce où elle est installée. La CRG a ainsi recommandé à Rougier Gabon de mettre à disposition pour chaque foyer, au

moins une moustiquaire imprégnée à longue durée d'efficacité.

Les distributions de ces moustiquaires sont faites en fonction du nombre de personnes dans le ménage. Selon les recommandations de l'OMS, il faut que chaque membre de la famille dorme tous les soirs sous une moustiquaire imprégnée. Au total, 1.200 personnes ont été sensibilisées en 2016.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES POUR LES POPULATIONS AUTOCHTONES

Les sociétés du Groupe mettent en place différents projets de développement local en partenariat avec les communautés autochtones.

Ces projets leur permettent d'entretenir de bonnes relations avec les populations autochtones dans un climat serein privilégiant le partage de l'espace et des ressources. Pour les communautés locales, les projets de développement permettent de générer des revenus, qui leur donnent accès à des services complémentaires de ceux que les ressources forestières et pratiques coutumières leur fournissent naturellement. Parmi ceux-ci, citons l'accès aux soins et aux médicaments, aux vêtements pour les enfants scolarisés, au matériel scolaire, ainsi qu'à certains aliments (sel, huile).



© M. Lauffenburger • Femme de la communauté autochtone de Lola (Congo) à la cueillette de payo (mangue sauvage).

Mokabi, en République du Congo, a par exemple lancé un projet de création d'activité apicole. La communauté autochtone récolte, consomme ou revend le miel sauvage, en assurant une production accessible et en quantité estimable à l'avance.

Un autre projet en cours consiste à acheter à la communauté du poivre sauvage de la Likouala et à le revendre sur un marché plus rémunérateur que le marché local. Les bénéfices générés sont réinvestis dans des projets communautaires, tel que la mise en place d'un atelier couture et l'acquisition de machines à coudre.

Enfin, grâce à la fourniture de matériaux et outils de construction, Mokabi a contribué à la réalisation d'une « boutique autochtone », où la communauté peut commercialiser tout au long de l'année les produits issus de sa cueillette. Cette activité, lui permet de structurer la commercialisation de ses produits, d'avoir une meilleure maîtrise de ses prix de vente, et de mettre en place une gestion communautaire des bénéfices générés.

source : M. Lauffenburger

L'APPLICATION DES MEILLEURES PRATIQUES EFIR DANS LE BASSIN DU CONGO

Les opérations de récolte de bois menées par Rougier dans le Bassin du Congo font l'objet d'une planification intensive et sont attentivement contrôlées afin de réduire au minimum leurs impacts sur les peuplements et les sols forestiers.

Les thématiques ou pratiques englobées dans la notion d'Exploitation Forestière à Impact Réduit (EFIR) mises en place dans le Bassin du Congo sont nombreuses. Le tableau suivant présente les principales mesures mises en œuvre par les sociétés engagées dans la gestion forestière responsable.



Activité	Mesure EFIR
Planification	<ul style="list-style-type: none"> Établir un plan d'aménagement à long terme (rotation) avec des séries de protection/conservation et des séries agricoles Identification des Hautes Valeurs de Conservation et plan de gestion (spécificité FSC) Planifier l'exploitation des AAC (Assiette Annuelle de Coupe) sur base d'inventaires de la ressource exploitable et de la topographie Planification du réseau routier Forestier
Abattage	<ul style="list-style-type: none"> Respect des DMA (Diamètre Moyen d'Abattage) Abattage contrôlé Maintien de semenciers et d'arbres monumentaux Règles pour l'abattage en bord de cours d'eau (zone tampon ou procédure spécifique) Instauration d'un seuil maximal d'intensité d'exploitation Adaptation de la taille des parcs à la ressource Planification du réseau de débardage
Débusquage débardage	<ul style="list-style-type: none"> Identification des tiges d'avenir à protéger Éviter le franchissement des cours d'eau Création d'un passage à gué protégé et démantèlement Terrassement interdit des pistes de débardage Débardage - Débusquage pelle haute si possible (hors des zones de pente)
Ouverture des routes	<ul style="list-style-type: none"> Pas de circulation d'engins en cas de pluie trop forte ou prolongée Ré-utiliser au maximum les routes préexistantes Normes de construction de route : limitation de la largeur des routes, adaptation des dimensions du réseau routier à la saison, etc.
Création des ouvrages	<ul style="list-style-type: none"> Normes de construction de route : mise en place d'exutoires, respect de profil en travers et en long de la route, limitation des pentes, etc.
Opérations post exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Construction des règles de l'art : ne pas toucher les berges, limiter les embâcles, les apports de terre, les traversées d'engins, etc. Réhabilitation des parcs et des carrières Mise en place de merlons sur les pistes de débardage en pente
Création et entretien de base vie	<ul style="list-style-type: none"> Fermeture des routes et/ou contrôle de l'accès Accès à l'eau potable, accès à des soins, accès des denrées alimentaires et des produits de première nécessité Mise en place de système d'assainissement des eaux grises des habitations de la base-vie

Source : ATIBT TEREA - Étude sur les pratiques EFIR des sociétés certifiées dans le Bassin du Congo - Avril 2017

PRINCIPAUX INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

GESTION DES DÉCHETS SUR LES SITES INDUSTRIELS ET FORESTIERS

Déchets dangereux

- Les huiles usées sont stockées dans des fûts ou cuves puis cédées, lorsque cela est possible, à des entreprises agréées pour être recyclées.
- Les batteries sont stockées sur sol dallé ou containers dédiés.
- Les terres, plastiques et sciures souillées sont stockées dans des fûts sur sol dallé ou containers dédiés.

Déchets non dangereux

- Les déchets assimilables aux ordures ménagères sont acheminés à la décharge.
- La ferraille et les pneus sont stockés dans des endroits dédiés, dans l'attente quand cela est possible d'être vendus/cédés à des entreprises intéressées par leur recyclage ;
- Le bois non valorisé commercialement peut-être donné aux salariés, ou servir à la production de charbon dans la grande majorité de nos scieries.
- La sciure et les chutes de placage non valorisables servent à l'alimentation des chaudières pour générer de la chaleur nécessaire aux séchoirs (la partie non valorisée est incinérée).
- Les déchets médicaux non perforants sont stockés et incinérés dans des réceptacles dédiés.

Prévention des pollutions en cas d'accident

Les sites du groupe Rougier consomment annuellement plusieurs millions de litres de gasoil. Leur manipulation peut générer ponctuellement des petites pollutions locales qu'il convient de pouvoir juguler rapidement.

C'est le rôle des décanteurs ou séparateurs d'hydrocarbures positionnés généralement au niveau des stations de distribution de carburant ou des aires de lavage des engins forestiers. Ils sont indispensables car permettent de séparer l'eau des hydrocarbures plus légers, et ainsi d'éviter des pollutions de rivières ou de nappes phréatiques par fortes pluies. On en compte 35 sur les différents sites de Rougier en Afrique centrale.

Ce dispositif de décanteurs est complété par :

- Des bacs de rétention positionnés tout autour des citernes de stockage de carburant pour rendre l'endroit étanche en cas de fuite d'une citerne.
- Des bacs à sable et/ou à sciure qui sont positionnés aux endroits stratégiques des sites industriels et forestiers afin de limiter la propagation des incendies et absorber les petites pollutions qui pourraient survenir.
- Des mousses aspirantes (ou papiers absorbants) qui jouent le même rôle que le sable ou la sciure mais dont la manipulation et le transport sont plus aisés sur les chantiers forestiers. Elles fixent les huiles et laissent passer l'eau contrairement à la sciure qui absorbe tout.
- Des sensibilisations très régulières du personnel.

ASPECTS FORESTIERS ENVIRONNEMENTAUX

Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)

Les PFNL d'importance pour les populations locales sont identifiés lors des inventaires d'exploitation réalisés sur chaque Assiette Annuelle de Coupe (AAC). L'appui aux filières de valorisation de PFNL permet de contribuer concrètement au développement

économique local, comme l'illustrent :

- Le site de Mbang au Cameroun où Rougier appuie un réseau de femmes regroupé en GIC (Groupement d'Intérêt Communautaire) pour la collecte, le transport et le stockage des PFNL suivants : Mango (*Irvingia Gabonensis*), Corossol sauvage, Atanga, Moambé jaune, Koko (*Gnetum africana*). Avec le soutien de WWF, un plan d'action en cours doit permettre de développer désormais la transformation de ces PFNL (concassage par exemple) et leur commercialisation dans les centres urbains alentours ;
- Le site de Mokabi au Congo où Rougier appuie la commercialisation
 - de feuilles de palmier raphia (tuiles) pour la réfection des toitures des cases de l'ancien camp ;
 - du poivre forestier, à travers un projet monté avec les populations autochtones pour produire localement du poivre conditionné sous forme de petits sachets présentant les caractéristiques du produit.

Suivi de la dynamique des peuplements et interventions sylvicoles

Cameroun

- Dispositifs de suivi de la croissance et de la phénologie d'espèces jugées sensibles (sentiers phénologiques).
- Existence d'une pépinière par site.
- Équipe de reboisement et recherche (suivi de la dynamique forestière sur les parcours phénologiques).
- Reboisements périodiques dans les trouées d'abattage, zones dégradées, limites des concessions et parcs d'assiettes annuelles de coupe dont l'exploitation est terminée.

Congo

- Dispositif de recherche dénommé DYNAFFOR dédié au suivi de la dynamique



des peuplements. Le dispositif comporte deux blocs de 400 ha dont l'un sera exploité et l'autre pas. L'objectif est d'étudier notamment les effets de l'exploitation mais aussi ceux du sol très caractéristique dans cette zone forestière.

Gabon

- 18 placettes permanentes réparties sur les différents sites de Rougier au Gabon, qui permettent d'assurer un suivi régulier de la dynamique des peuplements. Ces dispositifs vont être complétés prochainement par le suivi de nouvelles essences.
- Des études sur la dynamique de régénération et d'évolution des peuplements des essences exploitées ont été initiées sur l'ensemble des concessions.

Surveillance du territoire contre les activités illégales

Cameroun (Djoum)

Une équipe faune et surveillance du territoire constituée de 5 personnes réalise régulièrement des patrouilles pédestres et motorisées dans les concessions forestières en collectant les indices de braconnage observés. L'effort de patrouille moyen se situe aux alentours de 2 kms parcourus pour 100 ha de forêts.

Cameroun (Mbang)

Une équipe composée de 3 personnes s'occupe de la surveillance du territoire, de la lutte contre toutes les activités illégales (braconnage, sciage illégal, plantations agricoles etc.) et de la mise en œuvre du plan de protection de la faune élaboré en 2013 en partenariat avec ZSL. L'effort de patrouille moyen se situe également aux alentours de 2 kms parcourus pour 100 ha de forêts.

Congo

Une USLAB (Unité de Surveillance et de Lutte Anti Braconnage) avec 6 agents, 1 coordonnateur et 1 chef de patrouille assure la surveillance du territoire de la concession.

Gabon

Une équipe de 6 personnes :
 • 3 chefs d'équipes et 3 agents assurent la mise en œuvre des plans de travail et production d'un rapport mensuel d'activité

En complément des différents moyens humains déployés, des barrières de contrôle sont systématiquement positionnées à toutes les entrées des concessions. Les principales activités consistent en des patrouilles mobiles et fixes, contrôles inopinés, installations et suivi de photos-pièges, sensibilisations auprès des différentes parties prenantes, missions LAB (Lutte Anti Braconnage) conjointes avec les Eaux et Forêts, biomonitoring et surveillance environnementale combinés.

Contrôle qualité exploitation / post exploitation

Cameroun (Djoum)

Une équipe contrôle des interventions en milieu forestier (IMF) assure le suivi des indicateurs de performance de l'exploitation forestière définis dans les procédures opérationnelles de gestion et d'exploitation forestière ; elle est constituée de 4 contrôleurs et d'1 chef d'équipe.

Cameroun (Mbang)

Le contrôle de la qualité de l'exploitation est réalisé quotidiennement par l'équipe de suivi des Interventions en Milieu Forestier (IMF), constituée de 3 personnes (1 chargé du suivi et du monitoring et 2 agents de contrôle). Cette équipe a pour rôle de veiller au respect des procédures de gestion et d'exploitation

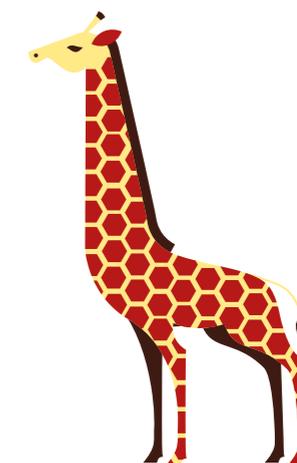
forestière et de suivre les indicateurs de performance des opérations d'exploitation.

Congo

Le contrôle de la qualité de l'exploitation et de la traçabilité est réalisé par l'équipe IMF (1 responsable, 1 commis et 4 Agents). Ses missions sont diversifiées : contrôler la qualité des inventaires d'exploitation et des pratiques d'exploitation à impact réduit, ainsi que le respect des lois et règlements en vigueur (contrôle abattage, débardage, tronçonnage, etc.).

Gabon

Contrairement au Cameroun et au Congo, le contrôle qualité est intégré : contrôleur d'exploitation, responsable d'inventaire d'exploitation, contrôleur des bois abattus en bord d'eau, responsable gestion forestière locale, chefs d'équipe.



PRINCIPAUX INDICATEURS SOCIAUX

SOCIAL INTERNE BASES-VIE ET CAMPEMENTS

Nombre de maisons construites pour le personnel sur bases-vie

137 au Congo ;
349 au Cameroun ;
362 au Gabon.

Présence d'équipements sociaux, loisirs et culturels

Selon les sites : Salle TV, Billard, Piscine, Babyfoot, Ping Pong, Marchés, Club cadres et ouvriers, stade de football, salle d'écoute (pouvant servir de salle de culte), boulangerie, poissonnerie, centres d'approvisionnement, dispensaire, école.

Politique de logement des salariés

Sur les différentes bases-vie, Rougier a l'obligation légale de loger tous les travailleurs déplacés. Cette règle ne s'applique pas dans des contextes de proximité de centres urbains.

En cas de non disponibilité de logement, la société verse une indemnité de logement à ses travailleurs déplacés.

En cas de logements vides, la société peut être amenée à loger du personnel non déplacé.

Organisation générale des bases-vie

Le management des bases-vie est en général assuré de manière conjointe par le service du personnel, le HSE (hygiène sécurité et environnement), la commission de logement et les chefs de camp / chefs de quartiers. Ces derniers gèrent les conflits et s'assurent du bien vivre dans la base-vie.

Gestion du volet hygiène/sécurité

Le volet hygiène et salubrité (tri des déchets inclus) est assuré soit par des équipes quotidiennement (Congo) soit directement par les chefs de camp / chefs de quartier. Des bacs à ordures sont positionnés sur les différents camps et un système de ramassage des ordures ménagères est fonctionnel. Des campagnes de propreté sont organisées régulièrement. Du matériel pour l'entretien de la maison de chacun est disponible chez les chefs de camps.

HYGIÈNE SUR SITE INDUSTRIEL

Méthode d'analyse point de rejet des eaux usées

Contrôle des séparateurs.

Modalités de stockage déchets dangereux

Confinement (dans les fûts, cubitainers et citernes), sur sols protégés avec rétention aménagée.

Actions de sensibilisation sur l'hygiène et risque de maladie

Menées sur l'ensemble des sites.

CENTRES D'APPROVISIONNEMENT

Nombre d'économats et emplacements

2 au Congo, 2 au Cameroun, 3 au Gabon.

Organisation du transport des protéines

Transport dans les contenants isothermes (selon quantités et distances : glacières,

congélateurs, containers frigorifiques) avec suivi de la température départ et arrivée.

SCOLARISATION DES ENFANTS

Nombre de salles de classes construites par Rougier

9 au Congo, 9 au Gabon et 4 au Cameroun.

Type d'équipement financé pour les écoles

Tables bancs, tableaux, terrain de sport et cours de récréation, fourni-tures de bureau, chaises, armoires, matériel didactique.

Sensibilisations récentes

Journée de l'arbre, MST, paludisme, protection de l'environnement, hygiène (opération mains propres).

EAU POTABLE

Nombre de points d'eau (bases-vie, usines, bureaux)

175 au Gabon, au Cameroun et au Congo.

Type d'analyse

Analyses physico-chimique et bactériologiques.

Type et nombre d'approvisionnement

Puits / Forage (et si besoin station potabilisation au Gabon).

Présence d'un réseau d'évacuation des eaux usées et modalités

Toutes les eaux usées sont prises en charge par un réseau de canalisation, et sont déversées vers le milieu naturel par des exutoires. Les eaux sales contenant les hydrocarbures sont préalablement traitées soit par des séparateurs hydrocarbures soit par des décanteurs.

SANTÉ

Nombre de centres de soins

7 au Gabon, 3 au Cameroun et 2 au Congo.

Nombre et qualité du personnel de santé

Cameroun
2 médecins (dont un prestataire),
8 infirmiers, 1 laborantin et 5 aides-soignantes.

Congo
1 médecin, 2 assistants sanitaires,
1 sage-femme, 1 aide accoucheuse,
1 laborantin et 4 infirmiers.

Gabon
10 infirmiers.

Proportion des pathologies dominantes

Le paludisme représente sur la majorité des sites environ 50 % des consultations enregistrées.

Moyens d'évacuation des blessés graves

Tous les sites isolés disposent d'une ambulance dédiée.

Prise en charge

Toutes les consultations dans les centres de soin Rougier sont gratuites pour les salariés et les populations autochtones. Les populations riveraines non autochtones participent financièrement sauf situation d'urgence particulière. Pour les médicaments, Rougier met à disposition gracieusement de ses salariés et leur ayants droits sur les différents sites les médicaments nécessaires pour traiter les premières urgences médicales. Selon les situations rencontrées, et au cas par cas, cette gratuité des médicaments de premier soin peut éventuellement être étendue aux populations riveraines.

CSST (COMITÉ DE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL)

Mode de fonctionnement (description quantitative)

Congo
Le Comité est composé du Responsable Ressources Humaines, du Chef du Personnel, du médecin, du chargé HSE, du Sociologue et des délégués du personnel. Il fonctionne sous commissions mensuelles autour des thématiques : hygiène et sécurité, hygiène et salubrité, logement, sécurité alimentaire, eau et électricité et suivi médical.

Gabon
Le Comité est composé d'employés de toutes catégories représentant toutes les fonctions d'activité. Il est piloté par le Responsable Hygiène Sécurité Santé Environnement (RHSE) du site. Fréquence de réunion mensuelle.

Cameroun (Mbang)
Le Comité se réunit trimestriellement et est composé de 30 membres répartis en 7 groupes de travail.

Cameroun (Djoum)
Le Comité se réunit trimestriellement et est composé de 20 membres dont délégués du personnel, RHSE, sociologue, agent de sécurité et responsable RH.



SOCIAL EXTERNE

CARTOGRAPHIE SOCIALE PARTICIPATIVE

La cartographie sociale participative permet la gestion consensuelle des sites à intérêts socioéconomiques et culturels pour les populations riveraines. Au total, plus de 200 villages et campements ont été cartographiés à fin 2016.

Gabon

- HAUT ABANGA : 8 villages
- OGOUE IVINDO : 30 villages
- MOYABI : 5 villages et 1 campement
- LEKE : 20 villages et 2 campements

Cameroun

- MBANG : 69 villages et 18 campements
- DJOUM : 41 villages et 20 campements

Congo

- MOKABI : 9 villages et 5 campements



CONTACTS

ROUGIER S.A.

155 avenue de La Rochelle - BP 8826 79 028 Niort Cedex 09
Tél. 33 - (0)5 49 77 20 30 - Fax 33 - (0)5 49 77 20 40
75 avenue des Champs-Élysées - 75 008 Paris
Tél. 33 - (0)1 53 77 25 00 - Fax 33 - (0)1 53 77 25 08
www.rougier.fr

EXPLOITATION DE FORÊTS NATURELLES, INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DU BOIS ET NÉGOCE INTERNATIONAL

ROUGIER AFRIQUE INTERNATIONAL

155 avenue de La Rochelle - BP 8826 79 028 Niort Cedex 09
Tél. 33 - (0)5 49 77 20 30 - Fax 33 - (0)5 49 77 20 40
75 avenue des Champs-Élysées - 75 008 Paris
Tél. 33 - (0)1 53 77 25 00 - Fax 33 - (0)1 53 77 25 08

ROUGIER GABON

BP 130 - Libreville - Gabon
Tél. (241) 74 31 50 - (241) 77 30 48 - Fax (241) 74 31 48

SFID

BP 1343 - Douala - Cameroun
Tél. (237) 33 42 56 42 - Fax (237) 33 42 40 92

MOKABI / ROUGIER SANGHA MBAÉRE

BP 97 - Lola, Impfondo - République du Congo
Tél. (242) 06 654 90 90 - Fax (242) 06 669 99 34

DÉVELOPPEMENT DE FORÊTS DE PLANTATIONS INDUSTRIELLES

LIGNAFRICA

Espace Fréjorgues Ouest - 60 rue Henri Fabre
34 130 Mauguio Gd Montpellier - France
Tél. 33 - (0)4 67 20 08 09 - Fax 33 - (0)4 67 20 08 12
www.lignafrika.com

IMPORTATION ET DISTRIBUTION DE BOIS EN FRANCE

ROUGIER SYLVACO PANNEAUX

155 avenue de La Rochelle - BP 8826 79 028 Niort Cedex 09
Tél. 33 - (0)5 49 77 20 30 - Fax 33 - (0)5 49 77 20 40

ENTREPÔTS

Sète : 935 avenue des Eaux-Blanches - 34 200 Sète
Tél. 33 - (0)4 67 28 32 67 - Fax 33 - (0)4 67 28 30 82
Gennevilliers : 9 impasse des Petits Marais - 92 230 Gennevilliers
Tél. 33 - (0)1 47 98 26 26 - Fax 33 - (0)1 47 98 54 03
Caen : Hangars T2/T3, rue du canal - Zone portuaire de Caen canal
- 14 550 Blainville-sur-Orne
Tél. 33 - (0)6 98 93 89 92 - Fax 33 - (0)2 31 52 96 58

ECO TERRASSE PRO

www.ecoterrassepro.com
Tél. 33 - (0)5 46 30 80 54 - Port. 33 - (0)6 69 06 87 51



Gérer la forêt, faire vivre le bois



Rougier S.A.
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au Capital de 5.549.144 €

Siège social :
155, avenue de La Rochelle
B.P. 8826 – 79028 Niort Cedex 09

R.C.S. Niort B 025.580.143